

## D'où vient l'eau qui coule du robinet ?

Contre les intempéries,  
les agents municipaux  
font leur job

Page 14



Ventouses et épaves  
traquées

Page 12



Le château des célestins  
comme vous ne l'avez  
jamais vu

Page 31



En route pour le Maroc

Page 13



La restauration se met au  
bio et met le thon rouge  
au rancard

Page 6



# Agenda

## MARS

### Carnaval de Limay

Vendredi 5 mars

Carnaval « supers héros et héroïnes ».



> Départ à 14h30 du parvis de la Médiathèque.

### Banquet des Anciens

Dimanche 7 mars à 12h00

banquet traditionnel des anciens.

> Au gymnase Guy Môquet.

### Marche

Dimanche 7 mars

ALJ marche



Marche traditionnelle organisée par l'ALJ Marche au Centre de loisirs.

> Renseignement au 01.30.92.23.05

### Rami

Mercredi 10 mars

Concours de rami

organisé par le Club de la Joie de Vivre.

> Au foyer Marie Baudry

> 14h00

### Journée de l'emploi

Mercredi 10 Mars

Journée pour l'emploi et la Formation

organisée par le Point Information Jeunesse de Limay.

> Salle municipale

> de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

### Café des parents

Jeudi 11 mars

Café des Parents

> de 9h à 11h

> Garderie F. Buisson maternelle

> Renseignements : 01 34 97 27 74

### Soirée

Vendredi 12 mars

Soirée des voisins

organisée par « l'Association d'animation du quartier du lycée » (l'A.A.Q.L.)

> 20h30,

> salle municipale. Entrée gratuite.



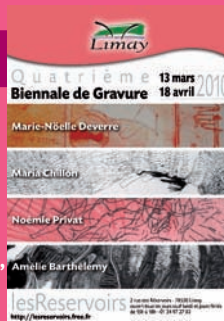
### Exposition

Du 13 mars au 18 avril

Quatrième biennale de gravure.

Œuvres originales de Amélie Barthélémy, Marial Chillón, Marie-Noëlle Deverre, Noémie Privat.

> Centre des Réservoirs.



Vernissage : vendredi 12 mars à 19h

> Renseignement au 01.34.97.27.03

### Concert

Mardi 16 mars

D'après le conte de Prokofiev

« Pierre et le Loup »

par le Conservatoire de Limay, dirigé par P.E Dupret

> 20h30

> Salle municipale

> Réservation au

01.34.97.27.03



### Une semaine du jeu

Du 22 au 26 mars

Une semaine autour du jeu

> Salle municipale.

Mardi 23 mars à 20h :

Rencontre-débat entre parents

« Mieux communiquer en famille, notamment grâce au jeu »

Mercredi 24 mars

Belote et rebelote

Concours de belotte organisé par le Club de la Joie de Vivre

> Au foyer Marie Baudry

> 14h00

### Visite de Paris

Jeudi 25 mars

Sortie à Paris

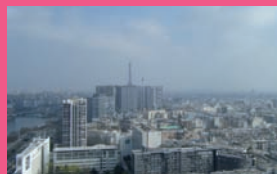
organisée par le Club de la Joie de Vivre.

Au programme

visite de

l'Opéra Garnier, déjeuner au restaurant « Les noces de Jeannette », visite l'après-midi du musée Grévin

> Renseignements et inscriptions au foyer Marie Baudry au 01.30.92.25.98



### Alpine Renault

Samedi 27 mars 2010

8<sup>e</sup> Ronde du Vexin

réservé aux véhicules

Alpine

Renault.

120 participants.

> Rendez-vous sous la halle à marché en fin d'après-midi



### Rencontre

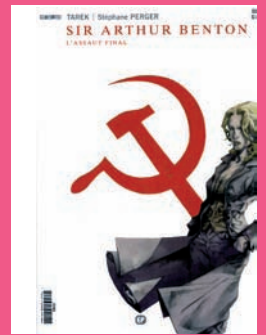
Mardi 30 mars

Tarek, le scénariste de la série "Sir Arthur Benton"

pour un échange et une séance de dédicace.

> 14h00

> À la Médiathèque



### Dictée

Mercredi 31 mars

Dictée

organisée par le Club de la Joie de Vivre

> au foyer Marie Baudry

> 14h00

## AVRIL

### Conseil municipal

Samedi 10 avril

Conseil municipal extraordinaire

Election du Maire.

> À 11h00 en Mairie.

### Marché artisanal

Dimanche 11 avril

Marché artisanal

> De 9h30 à 19h00

> Salle polyvalente du Bois-aux-Moines, .

### Expo-vente

Dimanche 18 avril

Le Club de la Joie de Vivre tient son expo vente au foyer M. Baudry

> de 9h00 à 17h00

Marche le matin :

> départ de la Mairie à 9h00, retour au foyer M. Baudry fin de matinée

### Club de la Joie de Vivre

Lundi 19 avril

Vallée de l'Oise.

Visite du musée Jean Gabin

> départ à 8h du foyer M. Baudry

> Renseignements et inscriptions au 01.30.92.25.98

### Sorties Nature

Samedi 10 avril

La carrière de Vigny Récif fossile

> Rendez-vous à 13h30 parvis de la Mairie.

> Inscription au 01.34.77.00.56 ou mb.remaud@wanadoo.fr

Samedi 15 mai

Orchidées du plateau de Saint-Sauveur

> Rendez-vous à 9h devant la carrière.



**M<sup>me</sup> BOURÉ,**  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire  
*Politique de la Ville,  
Personnel,  
Vie Associative, Sports,  
Coopération décentralisée.*  
**Permanence :**  
Lundi 14h30 à 17h.  
Sur rendez-vous



**M. ROULOT,**  
2<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Sécurité, Travaux, Circulation,  
Communication,  
Marchés publics.*  
**Permanence :**  
Vendredi 9h à 12h.  
Sur rendez-vous



**M<sup>me</sup> BOCK,**  
3<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Action sociale, Handicap,  
Insertion, Seniors.*  
**Permanence :**  
Mercredi 15h à 17h.  
Sur rendez-vous



**M. NEDJAR,**  
4<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Eau, Eaux pluviales,  
Valorisation des déchets.*  
**Permanence :**  
Samedi 10h30 à 12h.  
Sur rendez-vous



**M<sup>me</sup> NORMAND,**  
5<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Culture, Scolaire,  
Sports.*  
**Permanence :**  
Lundi 9h à 12h.  
Sur rendez-vous



**M. BRAMS,**  
6<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Commerce, Artisanat,  
Risques industriels  
et naturels,  
Anciens combattants.*  
**Permanence :**  
Lundi 13h30 à 16h.  
Sur rendez-vous



**Mme COUTURIER,**  
7<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Urbanisme, Affaires foncières,  
Logement, Habitat,  
Cadre de vie, Elections.*  
**Permanence :**  
Lundi 10h à 12h Urbanisme  
14h30 à 17h Logement  
Sur rendez-vous



**M. ROUZIERE,**  
8<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Petite enfance,  
Enfance,  
Restauration.*  
**Permanence :**  
Samedi 10h à 12h.  
Sur rendez-vous



**Mme BOYER,**  
9<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Jeunesse.*  
**Permanence :**  
Mercredi 10h à 12h.

## La suppression de la taxe professionnelle n'améliore pas la situation de l'emploi et les profits d'aujourd'hui font les chômeurs de demain...



« Le budget municipal 2010 est bouclé, sans augmentation du taux des impôts locaux et sans recours à l'emprunt. Cette année, bien plus encore que les autres années, ce fut un casse-tête pour boucler le budget de la ville. Comme nous l'avions déjà annoncé, les recettes sont inférieures à celles de l'année dernière. Les réformes des collectivités locales décidées par le gouvernement commencent à produire leurs effets néfastes sur nos ressources. Elles poussent à augmenter le taux des impôts comme l'ont fait des villes voisines dirigées par des élus de tous bords. Petit à petit, le gouvernement arrive à ses objectifs : asphyxier les communes et faire payer le déficit de l'État par les contribuables, les salariés et les retraités. La suppression de la taxe professionnelle n'améliore pas l'emploi et n'arrête pas les délocalisations ni les restructurations d'entreprises, bien au contraire : elle les accélère ! Tout proche de nous, Sanofi-Aventis Porcheville, 250 salariés du groupe Sanofi, enregistre des bénéfices record de plus de 8 milliards d'euros et met simultanément en œuvre un plan important de restructura-

tion dont la vente du site de Porcheville à un futur hypothétique repreneur. Même combine avec Total, qui, avec 7,5 milliards d'euros de bénéfices, ferme un site en Normandie. En résumé, « les bénéfices et les profits d'aujourd'hui font les chômeurs de demain ».

Mais revenons au budget de la ville. En serrant encore une fois le budget de fonctionnement, en optimisant et en mutualisant nos moyens, nous maintenons des services de qualité à la population ; nous maintenons les subventions aux associations et nous dégageons un budget d'investissement de 9 millions d'euros.

Cette somme va nous permettre de réaliser, dans l'intérêt des Limayens, un grand nombre de travaux, comme par exemple : la création d'un restaurant scolaire à J. Ferry, l'extension du restaurant ainsi que la réalisation d'une salle polyvalente à F. Buisson, l'aire d'accueil – obligatoire – des gens du voyage, l'assainissement du Centre de loisirs, la participation financière à la mise en place du très haut débit de nos zones industrielles, l'aménagement et la création de parkings gratuits... Sont également au programme un nombre important de travaux de voirie sur l'ensemble de la ville pour un coût de 623 000 €, la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque ainsi que de très nombreux travaux d'entretien et de réparation de nos bâtiments, etc.

En conclusion, je pense que l'on ne peut pas laisser le gouvernement tout détruire peu à peu. Il nous faut ensemble réagir.

Cordialement,

**Jacques Saint-Amaux,**  
Maire, Conseiller général

## Le budget primitif 2010

Le Conseil municipal le 16 février vient de voter le budget primitif 2010. Ce budget est le premier à s'inscrire dans la réforme de la taxe professionnelle. À la place de la TP, la ville percevra une « compensation-relais » pour 2010. En 2011, l'État versera une dotation compensatrice dont rien ne garantit qu'elle sera à la hauteur de ce qu'aurait pu percevoir la ville au regard de son développement économique réel. Pour les contribuables et le pouvoir d'achat des familles et de l'ensemble des Limayens, la municipalité a décidé pour la cinquième année consécutive de ne pas augmenter ses taux d'imposition ni de recourir à l'emprunt.



### La réforme de la taxe professionnelle

La disparition de la taxe professionnelle se traduit par un allègement des prélèvements sur la grande majorité des entreprises. En fait une économie de 12,2 milliards d'euros pour l'année 2010, puis une économie de 6,3 milliards d'euros en 2011. En lieu et place de la taxe professionnelle, créée en 1975, les entreprises s'acquitteront désormais de deux nouvelles cotisations.

- La cotisation foncière des entreprises (CFE)
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et qui concerne toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 000 €. Pour les collectivités territoriales, c'est une année de transition. En 2010, l'État percevra le produit des nouveaux impôts et les collectivités ne voteront pas de taux de TP (taxe professionnelle), celle-ci étant supprimée. Elles recevront, à

la place du produit de leur TP, une « compensation-relais-versée par l'État égale au produit 2009 majoré de 1%.

Les communes ne disposent plus de la capacité à jouer sur le taux de la taxe professionnelle (TP) puisqu'elle est supprimée, mais uniquement sur celui de la nouvelle « cotisation foncière des entreprises » (CFE), dans une mesure fort limitée. Autrement dit, une commune qui souhaite davantage de rentrées fiscales

pour investir afin de répondre aux besoins de ses habitants, ne pourra le faire qu'en augmentant la TH, la TF et la TFNB. Enfin cette réforme a un impact important sur le budget du Département. Celui-ci voit ses recettes fondre. Or la conséquence est simple : ce sera moins de subventions du département pour les associations, les Clubs sportifs, les collèges. Moins pour l'entretien des routes. Moins pour le social, moins pour les villes et les villages.



### Budget primitif 2010 de la ville

L'estimation du produit de la fiscalité attendu pour 2010 est de 12 136 387 €.

Ce produit ne constitue pas à lui seul le budget de la ville. D'autres recettes, dotations et subventions viennent abonder le budget pri-

mitif qui s'élève au total à 33 259 533,04 € (24 056 737,41 € pour la section fonctionnement, dont 1 247 000 € d'autofinancement et 9 202 795,63 €, pour la section investissement).



## La taxe d'habitation augmentera en 2010 à cause de la loi de Finances

Lors du vote de la loi de Finances 2010, les députés de la majorité ont revalorisé les bases d'imposition de 1,2%. En conséquence, et bien que la ville de Limay n'augmente pas ses taux (TH, TF, TFNB), les Limayens verront encore une fois leurs impôts augmenter.

Depuis 5 ans, la ville n'a pas augmenté ses taux d'imposition. Pourtant, durant la même période, les impôts locaux n'ont pas cessé d'augmenter. L'État (le gouvernement actuel) en est le seul responsable.

### Les taux inchangés depuis 5 ans.

Le vote des taux aura lieu lors du Conseil municipal du mois de mars 2010, mais d'ores et déjà, la municipalité a fait le choix cette année encore de ne pas augmenter ceux de la taxe d'habitation (TH), de la taxe Foncière (TF), de la taxe foncière sur le non bâti (TFNB).

### Autres éléments du budget municipal 2010 :

- Maintien des subventions aux associations pour un total de 183 000 €

## La redevance télé

Depuis 2006, les services des impôts prélèvent la redevance télévision en même temps que les impôts locaux. Bien évidemment, la ville ne perçoit aucunement cette redevance. C'est la Direction des impôts et le gouvernement qui en ont décidé ainsi.

- Augmentation du budget du CCAS qui passe de 450 000 € à 460 000 €

## Évolution des taux des impôts directs locaux de 2001 à 2010 à limay

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taxe Habitation	8,06 %	9,00 %	9,18 %	9,23 %	9,55 %	9,65 %	9,65 %	9,65 %	9,65 %	9,65 %
Taxe sur le foncier Bâti	8,62 %	10,00 %	10,20 %	10,35 %	10,71 %	10,82 %	10,82 %	10,82 %	10,82 %	10,82 %
Taxe sur le Foncier non Bâti	37,34 %	41,69 %	42,52 %	42,71 %	44,20 %	44,64 %	44,64 %	44,64 %	44,64 %	44,64 %
Taxe Professionnelle	14,95 %	14,95 %	15,25 %	15,37 %	15,91 %	15,99 %	15,99 %	15,99 %	15,99 %	
Taxe enlèvement ordures ménagères	7,08 %	6,91 %	6,70 %	6,85 %	6,85 %	6,92 %	6,99 %	7,06 %	7,06 %	7,13 %

## Liste de travaux non exhaustive

### Groupe scolaire F. Buisson

- Extension du restaurant
- Salle polyvalente
- Préau F. Buisson
- Réfection totale des sanitaires de la maternelle

### Ecole Jules Ferry

- Création d'un restaurant scolaire

### Groupe scolaire J. Macé/ Jean Zay

- Changement des chaudières

### Ecole maternelle Maria Montessori

- Changement des jeux
- Remplacement des radiateurs

### Groupe scolaire P. Kergomard

- Changement du jeu à la maternelle
- Pose de volets roulants au restaurant

### Groupe scolaire du Bois-aux-Moines

- Mise sous alarme et pose de volets roulants.

### Restaurant J. Macé

- Changement de chaudière
- Réfection de la toiture du restaurant

### Voirie, aménagement, sécurité

- Aménagement de sécurité aux abords de l'école H. Wallon
- Réfection d'une partie de la rue Clemenceau
- Aménagement pour la sécurité rue Ampère
- Réfection des chaussées (tapis mince, avenue Branly, boulevard Langlois, rue des Célestins, au carrefour rue des Regards et Moussets, etc.
- Réfection du trottoir rue des Fontaines Agnès
- Travaux dans l'ancienne bibliothèque pour accueillir la Maison de la Jeunesse (actuellement quartier de la Gare).
- Création de parkings
- Aires de jeux en ville

### Gens du voyage

- Création d'une aire d'accueil des gens du voyage.

### Complexes sportifs

- Rénovation du gymnase A. Delaune
- Création d'une haie au complexe sportif A. Delaune.
- Réfection des terrains stabilisés des complexes sportifs « Les Fosses Rouges » et « Guy Môquet ».

### Ecole municipale d'arts plastiques

- Insonorisation des salles de percussion
- Résidentialisation

### CRC

- Achats d'instruments pour le Conservatoire à Rayonnement Communal de musique.

### Église

- Restauration des statuettes « Saint Jean-Baptiste » et de la « Vierge et l'enfant » de l'Eglise Saint-Aubin et changement des gouttières de l'Eglise.

Service public

## La ville se met au bio et à l'agriculture raisonnée

Depuis quelques années déjà, la municipalité a introduit à dose homéopathique et très ponctuellement jusqu'à maintenant le bio dans la restauration scolaire. Expérimentalement, un repas entièrement bio a été servi en 2008. Mais aujourd'hui la municipalité souhaite aller beaucoup plus loin dans ce domaine et accroître progressivement la présence de produits bio dans ses menus pour une alimentation biologique équilibrée.



**T**rois ou quatre fois par mois, un plat, une entrée, un fromage ou un dessert bio se retrouveront dans les assiettes des élèves qui mangent dans les restaurants scolaires. Le bio sera également présent dans les repas confectionnés à l'attention des personnes bénéficiant du por-



tage de repas à domicile. Cette volonté se double d'un effort financier pour la ville mais sans surcoût pour les familles. Différents menus sont confectionnés chaque jour par la restauration municipale : un pour le portage à domicile, un pour les écoles et un pour les crèches. Existe égale-

ment des goûters pour les élèves de l'accompagnement scolaire, de l'accueil du soir et du Centre de loisirs. La possibilité d'introduire des produits bio est d'autant plus facile que la variété des menus est large.

### Les atouts du bio

Les produits issus de l'agriculture biologique sont des aliments qui n'ont pas nécessité d'engrais chimiques (pesticide de synthèse, insecticide incorporé aux sols pour leur rendement, etc.), ce qui préserve la fertilité de la terre, des sols. De façon générale, l'agriculture biologique proscrit les OGM et les manipulations des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Elle respecte l'environnement. Dans les pays qui privilégient l'agriculture bio depuis des années, des études viennent de montrer une très nette amélioration de la qualité de l'eau (puisque moins de nitrates et de pesticides dans les nappes).

### Quid de l'agriculture raisonnée ?

L'agriculture raisonnée et elle aussi respectueuse de l'environnement. Elle est très proche de l'agriculture bio en ceci qu'elle

n'emploie pas non plus d'engrais ni de pesticides, mais demeure dans le champ de la production intensive.

## Manger bio permet de découvrir de nouvelles saveurs

Autre avantage, l'agriculture bio améliore la qualité gustative et nutritionnelle des aliments. Les aliments bio, bien que plus chers, sont plus nutritifs, plus riches en nutriments, plus riches en vitamines, protéines, etc. Ce n'est pas rien à l'heure actuelle où un grand nombre de produits conventionnels (non bio) se particularisent par leur insipidité. Produits qui n'incluent pas le coût de leurs dégâts sur l'environnement...

Autre atout du bio, même si cela peut contribuer au renchérissement des produits : l'agriculture biologique nécessite davantage de main-d'œuvre et contribue à la redynamisation de nos campagnes. Aider au

développement de l'agriculture bio et raisonnée peut contribuer à stopper en Île-de-France la disparition chaque année de plus de 1 000 hectares d'espaces cultivables promis à l'urbanisation.

## Priorité aux producteurs locaux

Acheter bio ne suffit pas. Si la ville souhaite développer l'alimentation biologique équilibrée dans nos écoles, encore faut-il que ces produits n'aient pas à parcourir des milliers de kilomètres pour atterrir dans nos assiettes ! On sait que certains produits, non bio notamment, parcourent des distances ayant produit des émissions de CO<sub>2</sub> en quantité impressionnante. Un kilo de fraises en hiver nécessite l'équivalent de 5 litres de gasoil pour son transport...

La priorité est donc d'acheter des produits locaux, et de saison, provenant de petits agriculteurs et producteurs du terroir. Priorité donc aux paysans régionaux, aux entreprises de transformation de proximité.

Parmi les produits locaux et notamment du

Vexin, on trouve davantage de produits issus de l'agriculture raisonnée que de l'agriculture biologique qui elle est estampillée par le label « AB ». La production du bio est plus répandue dans d'autres départements d'Île-de-France qui compte une centaine de producteurs.

## Adieu thon...

Le thon rouge, dont on sait l'espèce menacée, sera supprimé et remplacé par du poisson frais. Sur une année, ce sont environ 600 kilos de thon rouge qui seraient ainsi supprimés au profit de 1 200 kilos de poisson frais. Cela aura un double avantage : la préservation de la biodiversité des espèces et pour la pêche française.

## L'indispensable petit-déjeuner équilibré

Autre action que souhaite développer la ville au travers de son service de restauration : sensibiliser les enfants - mais aussi les parents - sur l'indéniable importance du petit-déjeuner équilibré avant de partir à l'école ! Cette action sera menée dans les restaurants scolaires. Des conseils seront prodigués et des produits présentés pour leur qualité gustative et calorifique aux enfants.



## Quelles aides pour les collectivités ?

En Île-de-France, seuls, 0,78% de la surface agricole sont exploités en bio. La Région s'est fixée l'objectif de tripler les surfaces bio en 2010 et d'atteindre 20% de produits biologiques dans les restaurants scolaires. Orientations convergentes avec celles du Grenelle de l'Environnement. Le taux des repas bio servis dans les écoles avoisine aujourd'hui en France les 0,5%. C'est peu. Pour accroître le nombre de repas bio dans les collectivités il faudra des mesures incitatives fortes : développer les surfaces cultivées en bio en France mais aussi aider les collectivités qui font l'effort d'introduire le bio dans leurs menus.

Retrouvez chaque semaine tous les menus de la restauration municipale sur le site de la ville : [www.ville-limay.fr](http://www.ville-limay.fr)

## Environnement

### Un classement qui propulse les carrières en Réserve Naturelle Régionale



**L**e site géologique de Limay (les anciennes carrières Lafarge) a été classé en Réserve Naturelle Régionale pour une durée de 12 ans par le Conseil régional d'Île-de-France en octobre 2009. Le site se nomme désormais : Réserve Naturelle Régionale du site géologique de Limay. Par ce classement, la région reconnaît l'intérêt géologique du site qui possède de nombreuses formations sédimentaires (Crétacé, Sparnacien, Lutécien moyen), mais

aussi une richesse faunistique et floristique, une biodiversité qu'il convient de préserver.

Le nouveau label du site de Limay s'accompagne bien naturellement de réglementations portant sur la circulation des personnes et de mesures protections de la faune et de la flore.

La circulation et le stationnement des personnes, par exemple, ne sont autorisés que sur les parcours et zones d'observation aménagés à cet effet.

Il est également interdit d'introduire d'autres espèces animales ou de porter atteinte aux animaux ainsi qu'à leurs œufs, larves, couvées, portées ou nids... De même, il est interdit d'introduire d'autres végétaux. Concernant les activités et manifestations sportives (comme l'aéromodélisme) ou de loisirs, elles sont aussi interdites, sauf dérogation

accordée par le Président du Conseil régional après avis du Comité consultatif. En revanche et sur certaines parcelles seulement, la restauration du verger et l'aménagement d'un vignoble seront rendus possibles conformément à la réglementation en vigueur et aux modalités prévues au plan de gestion de la réserve naturelle.

#### Le site géologique à explorer

C'est un espace protégé de 69 hectares pourvu d'une richesse géologique, faunistique et floristique (comprenant des espèces exceptionnelles), la municipalité y développe des actions de sensibilisation à la biodiversité auxquelles les Limayens et les écoles peuvent participer, comme dans le cadre des Sorties nature, organisées en partenariat avec la Société d'Etude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin (SESNMV) ou la Ligne de Protection des Oiseaux.





## Un site historique et préhistorique



Richesse géologique, galets noirs, argile calcaire.



## La vie à la crèche

La crèche « Les lucioles » a ouvert ses portes au mois de décembre 2009.

Fin janvier 2010,

23 enfants avaient été admis en accueil régulier et 6 en accueil ponctuel.

Les phases d'adaptation passées, ce sont encore 14 enfants qui découvriront « Les lucioles » en mode de garde ponctuel.

Aujourd'hui ce sont près de 40 bambins qui sont accueillis dans cette très belle et vaste structure dédiée à l'enfance.



**L**a crèche se remplit peu à peu et va, crescendo, trouver son rythme de croisière. Pour son fonctionnement, la nouvelle crèche qui abrite le pôle Petite Enfance compte un secrétariat comprenant deux agents, cinq auxiliaires puéricultrices, quatre agents « CAP petite enfance », une éducatrice jeune enfant, une puéricultrice et un agent de service. La crèche familiale se compose, elle, de trois agents - une directrice, une adjointe

et une éducatrice - qui gèrent et encadrent les 40 assistantes maternelles de la ville qui ont en charge 110 enfants. Au total, les différents modes de garde de la municipalité offre plus de 300 places aux familles\*.

\* Si l'on prend pour base qu'il y a environ 790 enfants de 0 à 3 ans, le taux de satisfaction en termes de modes de garde proposés par la ville est de 37,97% (ce qu'on appelle le taux de couverture). À titre comparatif, il était de 35% au niveau national (chiffres 2008).



## La petite enfance chouchoutée



### BRÈVES

#### Inscriptions scolaires 2010/2011

Pour la rentrée scolaire de septembre 2010, sont concernés : les enfants nés en 2007 pour l'entrée en maternelle, et les enfants nés en 2004 pour leur entrée en CP en 2010. Tous les enfants nés à ces dates doivent être impérativement inscrits auprès du Service Scolaire en Mairie avant le 31 mars 2010. Passé ce délai, les enfants seront inscrits sur une liste d'attente et affectés dans l'école où les effectifs le permettront.

Documents à présenter en Mairie : le livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le carnet de santé de l'enfant. Si vous déménagez avant la fin de l'année scolaire 2009/2010 (de Limay à Limay) ou si vous quittez la ville avant la fin de l'année scolaire 2009/2010, veuillez en informer le directeur de l'école actuelle de votre enfant ainsi que le Service Scolaire.

#### Un peu plus de Limayens

Le dernier recensement de l'Insee indique que la population totale de Limay était au 1<sup>er</sup> janvier 2007, de 16 099 habitants. C'est 95 de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le nombre moyen de personnes par logement est de 2,598.

#### La CRAMIF recevra en Mairie

La CRAMIF (la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) aura dès le mois de mars une permanence en Mairie, chaque jeudi après-midi. Attention, c'est la CRAMIF qui donne les rendez-vous aux personnes. La CRAMIF apporte conseils et renseignements sur les retraites CNAV, l'accès aux soins, le droit à la santé, le maintien à domicile, les personnes âgées handicapées, l'invalidité, la sortie d'hospitalisation, etc.).

## Environnement

# La municipalité débarrasse nos rues des véhicules « ventouses » ou « épaves »

Faire la chasse aux véhicules « épaves » ou véhicules « ventouses » est une nécessité et une question d'environnement. Voire de salubrité publique ! Rien n'est plus désagréable qu'un véhicule qui séjourne sans interruption dans une rue, une impasse, un quartier. 80 véhicules de ce type ont été enlevés depuis 2007 par la ville pour un coût de 35 000 €, à la charge des contribuables.



**L**a ville s'emploie depuis maintenant des années à enlever ces « points noirs » que constituent ces véhicules à l'abandon dans le domaine public et qui gâchent notre cadre de vie. Procéder à l'enlèvement de ces véhicules a un coût. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, 80 véhicules ont ainsi été mis à la fourrière par la municipalité pour un coût total de 34 925 €<sup>(1)</sup>. L'abandon d'un véhicule n'est pas anodin, sur le plan financier – pour les contribuables –, et sur le plan environnemental, car ces véhicules « épaves » ou « ventouses » peuvent parfois polluer.

### Qu'est-ce qu'une épave ?

Un « véhicule épave » est un véhicule qui présente des anomalies mécaniques ne permettant pas au propriétaire de circuler dans des conditions normales de sécurité. C'est un « déchet » lorsque ce véhicule n'est plus indenti-

fiable (manque de plaque d'immatriculation par exemple).

### Qu'est-ce qu'un véhicule « ventouse » ?

Un véhicule « ventouse » est un véhicule qui stationne plus de 7 jours consécutifs. En effet, le Code de la Route interdit le stationnement consécutif de plus de sept jours. Au-delà, le véhicule est en infraction et il est dit « ventouse ».

### La ville se charge de procéder à l'enlèvement des véhicules sur le domaine public uniquement.

Les véhicules « épaves » et « ventouses » stationnant dans le domaine privé, c'est-à-dire, chez les bailleurs sociaux et autres, doivent être enlevés par leurs soins.

(1) : Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 30 novembre 2009, 80 véhicules ont été enlevés : 34 en 2007 ; 16 en 2008 et 30 entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 30 novembre 2009.

## Comment procède la municipalité pour enlever un véhicule ?

- *Le repérage, le signalement des véhicules « ventouses » ou « épaves » est fait par les services techniques.*
- *Les informations sont ensuite transmises au coordonnateur du CLSPD\* en Mairie qui effectue une demande d'enlèvement auprès du « Service fourrière » du Commissariat de Mantes-la-Jolie.*
- *Le Commissariat lance ensuite la procédure d'enlèvement.*
- *Le fourrieriste, en l'occurrence, Dépann 2000 avec lequel la municipalité a établi une convention et qu'elle rémunère, peut alors enlever le véhicule et le mettre à la fourrière.*

\* Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.



## Aide aux projets

**Deux jeunes passionnés d'aventures et d'actions humanitaires partiront pour le Maroc.**

**L**a municipalité vient d'accorder une aide financière de 600 € à des jeunes étudiants pour leur permettre de réaliser leur projet qui consiste à acheminer en Renault 4L des fournitures scolaires et sportives aux enfants démunis du Maroc. C'est dans le cadre du raid 4L Trophy que Jérémie Teissedre, jeune étudiant Limayen, et son camarade Damien Née vont se lancer pour un périple de 10 jours sur les routes qui les mèneront à Marrakech le 28 février. Le raid 4L Trophy est à la fois un label qui commence à être connu des étudiants européens et une discipline comportant tous les ingrédients de l'aventure. En effet, des épreuves agrémente le voyage de Paris à Marrakech, comme l'étape dans le grand sud marocain, avec pour seuls outils de navigation, une boussole et une carte, ou bien encore le passage du détroit de Gibraltar en bateau. Mais au-delà des valeurs qui sous-tendent le raid 4L Trophy : donner et se dépasser, l'essentiel est bien sûr d'accomplir une action humanitaire, de réaliser un projet de solidarité d'envergure en acheminant les fournitures aux enfants de ce pays.

### Départ du Stade de France.

Ces jeunes âgés de 18 à 20 ans passionnés par l'aventure et l'action humanitaire se lanceront donc dans l'aventure le 18 février du Stade de France d'où partiront 600 autres jeunes en 4L. 600 autres partiront de Bordeaux pour mener à bien ce vaste projet qui permettra d'acheminer plus de 60 tonnes de fournitures scolaires au Maroc.

Notre équipage, qui arborera les couleurs de Limay ainsi que les logos d'autres sponsors réalisera un film et une exposition qui seront présentés à Limay à son retour.

A l'origine du projet, ils étaient six copains. Malheureusement, quatre d'entre eux ne pourront partir, faute de moyens financiers suffisants.

Une seule 4L Renault au lieu de trois sera donc sur la ligne de départ au Stade de France le 18 février, avec au volant, notre jeune Limayen et son coéquipier.

**Pour en savoir plus sur le Trophy 4L, voir Internet : <http://en.4ltrophy.com>**

## Aides aux projets

**La ville aide les jeunes à réaliser leur projet. Depuis plusieurs années des « bourses initiatives » existent pour permettre à des jeunes Limayens de réaliser un projet/action humanitaire et de solidarité. Se renseigner auprès du Service Jeunesse au 01 34 97 27 04**



**Damien Née, Éric Roulot, Jérémie Teissedre**

## BRÈVES

### **Tout le monde ou presque disait du bien d'elle, et pourtant !**

*Il aura fallu son annulation par le Conseil constitutionnel pour que les français découvrent la supercherie et l'injustice flagrante de l'instauration de la taxe carbone. Or nous étions à peu près les seuls à révéler dans le bulletin municipal n°221 qu'un grand nombre d'entreprises seraient exemptées de cette taxe, ce que de nombreux journalistes ont fini par découvrir. Nous écrivions alors, qu'avec cette loi, « 90% des 3500 entreprises françaises considérées comme les plus polluantes sont exemptées des droits à polluer. Les entreprises très émettrices de CO2 n'auront pas à s'acquitter de la taxe carbone. Raison invoquée ? Elles sont déjà soumises au système européen des quotas carbone. Les quotas sont négociables et échangeables via une Bourse internationale, la Blue Next.*

*Exemple : Arcelor Mittal dispose de ce droit annuel d'émettre gratuitement 8 millions de tonnes de CO2. » La seconde loi qui se prépare s'annonce toujours aussi injuste à l'égard de ceux qui par exemple ne peuvent pas faire autrement que d'utiliser leur voiture et qui n'ont pas les moyens de changer ou d'acheter un véhicule moins polluant.*

### **Le Commissariat s'installe temporairement dans l'ex bibliothèque**

*Pour une durée de deux mois, le Commissariat de Police de Limay s'est installé dans l'ancienne bibliothèque située parc de la Roseraie. Afin d'accueillir la future Compagnie de Sécurité des Yvelines, composée de plusieurs dizaines de fonctionnaires de Police, le ministère de l'Intérieur entreprend actuellement des travaux au sein du Commissariat de Limay.*

Services publics

## Les agents communaux ont fait leur job !

En période hivernale, lutter contre les intempéries demande une mobilisation de tous les instants. Pour affronter les épisodes neigeux de ces dernières semaines, il aura fallu (en décembre et janvier) 120 tonnes de sel et 60 tonnes de sable, mais surtout la mobilisation d'agents communaux déterminés à rendre le plus rapidement possible les rues praticables. Limay, c'est tout de même 70 km de rues, d'avenues...



**I**l y a d'abord le bulletin d'alerte envoyé dans la journée aux collectivités par la préfecture. Le bulletin tombe : une alerte à la neige et au verglas est prévue pour la nuit prochaine. La Direction des Services Techniques (la DST) diffuse l'information auprès des différents services : voirie, espaces verts, nettoyage... Mais en réalité, la DST guette le ciel et s'informe des conditions et des prévisions météorologiques afin d'être opérationnelle, c'est-à-dire, avant même le bulletin d'alerte préfectoral !

Les services se mobilisent et se tiennent prêts. On recense alors le personnel disponible. On prépare les engins. Il faut faire le plein de carburant, vérifier les outils, charger le sel dans les saleuses. Vérifier les stocks, et de sel et de sable pour ne pas être pris au dépourvu... La nuit va tomber. Les premiers agents chargés de saler les routes seront opérationnels dès 4h30 du matin. Le travail de prévention contre le verglas (le salage s'il ne fait pas trop froid pour qu'il ait une efficacité) peut commencer.

### Face aux intempéries hivernales

Limay, c'est 70 km de voies, de rues, d'avenues, d'impasses, sentes... des écoles et une bonne quarantaine d'équipements publics dont les abords doivent être traités, prioritairement. Un travail de titan afin de rendre le maximum de rues praticables. Pour autant, certains riverains n'hésitent pas à rapidement ma-

nifester leur impatience de voir saler leur rue. Tout en rappelant que les riverains sont tenus de débayer les trottoirs au droit de chez eux (voir encadré), soulignons tout de même que la tâche est réellement d'ampleur, sans compter qu'il faut parfois, avec les saleuses, repasser plusieurs fois aux mêmes endroits. Il y a le passage sur les voiries principales (un camion 15 tonnes avec une grosse saleuse), le passage sur les impasses, allées et cours d'écoles (avec le petit camion et la petite saleuse). Viennent ensuite ou simultanément, les opérations manuelles de déneigement devant les bâtiments publics, devant les entrées des écoles et la mise à disposition de sel dans les bacs qui nécessite au moins deux remplissages par jour par gros temps. Durant les dernières périodes d'intempéries, 7 agents du Service voirie, 10 agents du Service espaces verts, 6 agents du Service nettoyage étaient sur le pied de guerre. Au total, les opérations de salage et de sablage ont nécessité 300 heures de travail supplémentaires !

### Sur le front des précipitations neigeuses ou verglacées

Des pré-salages, préventifs, ont été effectués par le Service voirie le soir, dès 20h00, jusqu'à 23 h00 et le matin à partir de 5h00.

Dans la journée, des traitements curatifs sur la chaussée ont été effectués par le Service voirie.



Les écoles et bâtiments publics ont également été traités préventivement (sel) et curativement (déblayement, sablage) le matin à partir de 7h00 par le Service espaces verts et le Service propreté.

Pour affronter ces épisodes hivernaux, sans les vaincre véritablement (aucune commune n'y parvient d'ailleurs), il aura fallu 120 tonnes de sel et pas moins de 60 tonnes de sable. Coût total, sans les heures supplémentaires : 14 220 €.



### Ne jamais être pris au dépourvu

Les phénomènes climatiques sont souvent brutaux et peuvent mettre à mal les stocks constitués. Avec les épisodes de neige et de verglas successifs de ces dernières semaines, on a vu les stocks régionaux s'épuiser.

### Rôle du sel

Le sel facilite la fonte de la neige. Il a un effet rapide pendant plusieurs heures et agit jusqu'à -6°C. Il peut donc avoir un rôle temporaire et limité. L'épandage de sel en temps opportun empêche la neige et la glace d'adhérer à la chaussée. Voilà pourquoi le sel est souvent épandu préventivement avant la tombée de la neige ou de la formation du verglas (en-

core faut-il avoir eu la bonne information météorologique !). Le sel n'est pas une panacée ! Cependant son efficacité sera rehaussée par le soleil (s'il pointe son nez), par la circulation et les températures diurnes plus clémentes.

### Rôle du sable

Le sable sert à assurer l'adhérence sur les surfaces glissantes. Contrairement au sel, il ne fait pas fondre la neige et la glace. On utilise le sable surtout quand il fait trop froid pour que le sel soit efficace. Il est fort utile en particulier sur les plans inclinés, dans les courbes, les routes. Et l'on sait que les rues abruptes de Limay sont légion !

### Pourquoi certaines routes ne sont pas salées lorsqu'il neige ?

C'est tout à fait normal, pour plusieurs raisons. Il n'est pas possible d'intervenir partout, au même moment.

C'est comme la luge du Père Noël, elle ne peut être partout au même instant ! C'est un problème de moyens matériels et humains.

C'est pourquoi les services d'entretien se fixent des priorités : les grands axes de la ville, les avenues, les abords des équipements publics pour faciliter l'accès des usagers et des élèves pour ce qui concerne les écoles, la zone industrielle, la zone d'activité.

### Le devoir du Maire.

*Le Maire doit assurer le sablage ou le salage, destiné à assurer la sûreté, la sécurité et la commodité du passage dans les rues ainsi que sur les chemins. La municipalité met à disposition des habitants des bacs à sel. Ils sont à leur disposition dans une vingtaine de points répartis sur le territoire de Limay. Le sel des bacs est à l'usage des habitants d'un quartier ou d'un secteur de la ville et non à l'usage exclusif d'un seul habitant, voire de certaines personnes indélicates et intéressées qui se l'approprient... Le civisme fait également partie de la bataille contre les intempéries !*

### Le devoir des riverains

*Les riverains de la voie publique doivent, pour leur part, prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute. De même en cas de neige abondante, les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons. En règle générale, ils doivent :  
racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété, et jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas. Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usufruitier.*

### Commerçants ou entreprises

*ont également leur rôle à jouer en période hivernale. Ils doivent prévenir tout danger qui pourrait résulter de la présence de neige ou de verglas sur les trottoirs.*

## Service public : le site EDF de Porcheville a un avenir

La municipalité soutient la démarche de la CGT et ses propositions pour de nouveaux moyens de production d'électricité. Concernant le projet de loi du gouvernement qui consisterait à céder une partie de la production d'EDF au privé, les élus tirent le signal d'alarme.

« Lors de la période de froid que notre pays a traversé ces dernières semaines, la centrale de Porcheville a connu un fonctionnement élevé et continu des ses 4 groupes de production, les plus importants de la région parisienne ». Si cette région n'a pas connu de coupure, c'est grâce à cette centrale. Dans un communiqué de presse, la CGT D'EDF de Porcheville rappelle fort opportunément qu'elle a eu raison de se battre avec le personnel pour le redémarrage en 2008 des 2 groupes de production qui

avaient été fermés durant des années et qu'elle a eu raison d'empêcher le « démontage sauvage » des 2 tranches... En effet, la CGT a tout fait pour que la centrale de Porcheville ne disparaisse : elle a même obtenu de nouvelles embauches sur le site. Concernant le mode de production au fioul du site qui n'est pas exempt de critiques sur le plan environnemental, la CGT propose que les terrains de l'ancienne centrale charbon, rasée en 1986 soient utilisés pour la construction de nouveaux moyens de production modernes (sans amiante) et « pro-

pres », c'est à dire le moins polluant possible pour l'environnement. Et le syndicat de proposer une centrale au « charbon propre » (avec séquestration et stockage du CO2) ou une centrale à cycle combiné gaz. « C'est, ajoute-t-elle, une proposition pour l'avenir industriel, économique, écologique, social et pour le développement de l'emploi sur le site ». La municipalité de Limay ne peut que qu'approuver ces revendications qui s'inscrivent dans la défense du secteur public de l'énergie, bien mis à mal par le gouvernement. La ville de Limay avait d'ailleurs sou-





tenu dans les années 90 la proposition visant à implanter sur le terrain de Porcheville A, une usine d'incinération d'ordures ménagères, gérée selon des critères de services publics, permettant de produire de l'électricité en complément de la centrale à fioul. Mais les élus du district de l'époque ont fait le choix de confier la gestion de cette usine au privé.



## Un projet scandaleux

Aujourd'hui, une autre menace pèse sur le service public d'électricité avec le projet de loi qui obligerait EDF à céder à ses concurrents un quart de sa production issue de son parc nucléaire.

Le projet de loi pourrait obliger EDF à céder au moins 25% de la production de son parc nucléaire à ses concurrents privés (GDF Suez, Poweo, Direct Énergie...) à prix coûtant. Les usagers et les contribuables qui ont financé les investissements coûteux dans les centrales se verraient ainsi spoliés. Les

centrales nucléaires ont été payées par les contribuables. Comme l'a fort justement résumé Eric Roulot, Maire adjoint « le parc nucléaire français a été payé par les Français et n'a pas vocation à verser des dividendes aux concurrents d'EDF ». Et d'ajouter que si cette loi voit le jour, elle « va provoquer une flambée des prix de l'électricité au détriment des plus modestes et des entreprises déjà fragilisées par la crise ».

## Livrer au privé ce que les contribuables ont payé

Le gouvernement veut livrer un quart de la production électrique nationale d'EDF aux intérêts privés. C'est ce que révèle une lettre du premier ministre, adressée à la Commissaire européenne en date du 19 septembre 2009. Dans cette missive, le chef du gouvernement décrit précisément une nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME).

Cette nouvelle étape dans la libéralisation de ce secteur devrait être franchie avec l'adoption d'une proposition de loi après les élections régionales. Ce projet qui s'appuie sur les exigences de dérégulation formulées par la Commission de Bruxelles constituerait un véritable hold-up au profit des intérêts privés.

## Propositions

Tout montre que le secteur dans les mains du privé se préoccupe davantage des investissements financiers qu'au lieu des investissements dans l'outil de production. Ce qui signifie que la concurrence n'est pas capable de garantir la sécurité d'approvisionnement et qu'elle remet en question le droit à l'énergie. C'est la raison pour laquelle il convient de défendre ce secteur public et d'aller vers la création d'un pôle public regroupant l'ensemble de entreprises du secteur de l'énergie, les usagers et les élus locaux dont la maîtrise serait assurée par le Parlement.

## Les français résistent à sortir des prix réglementés

Sur un total de 29,7 millions de site (foyers et entreprises), seuls 692 000 (dont 386 foyers Limayens) avaient choisi une offre de marché au 31 décembre 2008. Un piètre résultat, qui n'aurait même sans doute jamais été atteint sans la possibilité pour l'usager de revenir au tarif réglementé en cas de mauvaises surprises après avoir tenté sa chance sur le marché.

Au 31 décembre 2007, avant la mise en œuvre de ce droit, le nombre de sites ayant renoncé au tarif réglementé n'était que de 31 000.

Mais attention, les usagers qui ont quitté les tarifs réglementés pour se tourner vers un fournisseur d'électricité du marché ont jusqu'au 30 juin 2010 pour y revenir. Après cette date, ce ne sera plus possible (voir bulletin municipal n°222).

## BRÈVES

### Bientôt une autre permanence sur les questions liées au logement

L'ADIL, L'Agence départementale d'information sur le logement des Yvelines, souhaite également ouvrir une permanence en Mairie de Limay. L'ADIL informe gratuitement sur vos droits et obligations, sur les solutions qui peuvent vous être apportées en matière de logement et sur les aspects juridiques et financiers de vos projets d'accession à la propriété.

### Opievoy a mis en place un médiateur.

Désormais, le locataire insatisfait de la réponse à sa demande ou à sa réclamation peut saisir directement le médiateur qui, affirme Opievoy, exerce sa mission « en toute indépendance ».

Le médiateur du locataire peut être saisi par courrier à l'adresse :

- Le Médiateur du locataire – RP 1124 – 78 001 Versailles cedex

- ou par courriel à : [mediateur.du.locataire@opievoy.fr](mailto:mediateur.du.locataire@opievoy.fr).

Attention, le médiateur n'intervient pas sur les impayés ou les questions relevant du contentieux.

### De plus en plus de déposants

La déchetterie du SIDE de Limay a recueilli 3 502 tonnes de déchets entre janvier et septembre 2009. Des milliers de dépôts qui sont autant de gestes civiques et écologiques pour la préservation de notre environnement. La déchetterie a ainsi récupéré en 9 mois, 367 t de bois, 67 t de carton, 508 t de ferraille, 665 t de végétaux et 1768 t de gravats.

## BRÈVES

### Tremblements

Depuis quelques semaines, des habitants de la Chasse (Logirep) se plaignent de ressentir des tremblements et des vibrations jusque dans leur logement. Ces tremblements, de faible magnitude, ont lieu à certaines heures de la journée et de la nuit. Elles ne durent pas longtemps mais suffisamment pour inquiéter ces locataires qui en ont informé la municipalité et le bailleur. Tout comme pour la municipalité, l'affaire a été prise très au sérieux par Logirep qui a dépêché sur place des spécialistes. Ceux-ci ont entrepris des études géologiques et procédé à des sondages pour connaître la source de ces vibrations qui s'apparentent à des ondes sismiques, selon plusieurs témoignages pris de panique. Logirep a en effet missionné un bureau d'ingénierie qui conclut qu'après « visite et examen visuel sur site, nous vous confirmons qu'aucun désordre structurel conséquent n'est apparent. La stabilité et la solidité ne sont donc pas affectées par les éléments survenus ». Logirep a également fait installer un « enregistreur » sur le bâti pour mesurer les faits relatés et les analyser. Les résultats sont attendus. Par ailleurs, la DRIRE (la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) ainsi que la Préfecture ont été saisies pour voir si ces secousses sont ou non liées à l'activité industrielle. Ces investigations n'ont donc pour l'instant rien montré de probant qui viendrait expliquer ce curieux et inquiétant phénomène. Le mystère demeure entier. Pour le moment. Une piste cependant : les chaufferies des immeubles provoqueraient des vibrations.



## Un immense chantier pour l'eau

C'est ce qu'on peut actuellement voir en zone portuaire où s'édifie peu à peu la future station d'épuration du SMARD (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite) de Limay. Commencés en septembre 2009, la station pourrait être opérationnelle fin 2010. Cette projet pour le SMARD et la Ville de Limay, constitue un projet innovant, respectueux de l'environnement et doté de cette particularité qu'un tiers des eaux traitées sera réutilisé - revendu - à des fins industrielles à quelques entreprises au lieu d'être rejeté dans la nature. Ce sera une première en France



## 100 000 € de travaux dédiés à la sécurité

La municipalité a réalisé de nombreux travaux en 2009, dont des travaux pour améliorer la sécurité ou le stationnement.



- Aménagement du Boulevard Pasteur
- Aménagement rue du Docteur Vinaver
- Installation de bordures de défense et ralentisseur rue Guy Môquet et du Général Delestraint
- Bordure de défense sur îlot de la Marmite.
- Aménagement d'arrêts minute, avenue Edouard Fosses et avenue du Président Wilson.
- Aménagement aux abords de la crèche « Les lucioles » rue des Hautes-Meunières.



## La facture de l'hiver

La neige, le verglas, le gel puis le dégel, autant de changements météorologiques que les voies communales et les routes en général n'apprécient guère. Les stigmates de ces dernières semaines d'intempéries (nids-de-poule, affaissement des chaussées) ont obligé la ville à refaire dans l'urgence certaines voies et à modifier les priorités et à revoir la programmation des travaux de voirie pour 2010. Les dégradations de la rue ont conduit la municipalité de refaire la rue Adrien Roëlandt. Mais ce sont au total pas moins de 74 avenues, rues et impasses dont la chaussée ou les trottoirs ont été

endommagés en partie par la neige et le froid qui vont être réparés, soit par la régie municipale, soit par l'entreprise Colas. Une facture qui risque d'être salée !



## 40 ans de rugby à Limay, ça se fête !

Le 22 et 23 mai au stade Auguste Delaune, l'ALJ rugby de Limay invite les habitants à faire la fête autour de ballon ovale. En 40 ans d'existence et de valeurs partagées, près de 6000 joueurs et joueuses ont porté les couleurs de la ville.



les matchs de rugby. Aidé de Robert Boubat qui deviendra le premier président du Club, soutenu par une poignée de bénévoles, l'ALJ Limay Rugby prend racine et connaît une croissance importante et une augmentation rapide des ses licenciés.

### Une reconnaissance locale et régionale

Aujourd'hui, l'Association voit évoluer 11 équipes et compte 267 licenciés dont 35 filles et femmes qui ont su donner une nouvelle fraîcheur au Club. 40 années d'existence qui

peuvent se résumer par : 40 ans d'engagement, 40 ans de partage de valeurs, 40 ans de bénévolat, 40 ans d'ouverture, une reconnaissance locale, départementale et régionale.

Au total, ce sont près de 6000 joueurs et joueuses qui ont eu la fierté de porter les couleurs de leur ville de Limay.

### C'est l'événement à ne pas rater

L'Association fêtera ses 40 années d'existence et de passion les samedi 22 et dimanche 23 mai 2010 au stade A. Delaune. Un comité d'organisation travaille depuis plus d'un an pour préparer cet événement exceptionnel que l'Association veut à son image : généreuse, sportive et conviviale ! Un événement que l'Association a le vœu de faire rayonner dans toute la ville en y associant un maximum d'habitants (avec des animations, des tournois, des matchs et une buvette...). Participez à ces deux jours de fête, vous y recevrez le meilleur accueil !

C'est en septembre 1970, que Francis Huguet, instituteur et enseignant sur la ville de Limay et fervent adepte du rugby, propose, après l'avoir testé avec ses élèves, que cette activité se développe aussi dans notre chère commune. D'ailleurs, la légende indique que bon nombre de ses dictées étaient issues d'articles de journaux relatant



## Les pétanqueurs de Limay

Les pétanqueurs de Limay prêts et motivés pour affronter les championnats et emporter plusieurs titres en 2010.

## En forme pour la décennie

Championnat départemental des Yvelines du 30 et 31 janvier 2010. Lors de ces premières compétitions départementales 12 gymnastes engagées de Limay se sont montrées à la hauteur. Les élus de la ville, Eric Roulot et Leïla Mahdoui, Conseillère municipale étaient venus soutenir les athlètes portant les couleurs de Limay. Au terme de cette compétition riche en rebondissement, l'Alliance Gymnique des Yvelines (qui regroupe l'ALJ Gymnastique sportive et le Club de Guyancourt) totalise 16 podiums. Pour ce championnat individuel pas moins de 21 gymnastes étaient engagées pour défendre les couleurs de l'Alliance et remporter le plus de titres possibles. Pari gagné.

Pour retrouver tous les résultats : <http://www.alliancegymyvelines.fr>





Les anciens réservoirs aujourd'hui centre d'exposition

Le Syndicat Mixte d'Assainissement Rive Droite (le SMARD) de Limay a eu la bonne idée d'organiser au mois de janvier une exposition sur l'eau au Centre des Réservoirs !

## Environnement L'eau s'invite aux Réservoirs

**U**n endroit symbolique, de par son histoire passée, pour mieux faire comprendre aux enfants des écoles, auxquels cette exposition était destinée, d'où vient l'eau sur terre, quel est son cycle naturel, comment elle est traitée pour que nous la consommons et quels sont les métiers de l'eau.

286 élèves, du CP au CM2, des écoles J. Ferry, J. Macé, P. Kergomard et H. Wallon ont visité cette exposition et ont été sensibilisés aux systèmes de distribution et d'assainissement de l'eau grâce à cette exposition qui portait sur « le cycle de distribution de l'eau ». Ce n'est qu'un début, puisqu'il y aura d'autres expositions organisées en 2010 par le SMARD dans le cadre de ses actions pédagogiques. Celle de janvier a mobilisé toute l'équipe du

SMARD et a bénéficié du concours du Centre d'Information sur l'Eau, d'« Action Sciences 78 » et de sept intervenants de l'association « Issue Environnement » de l'Université de Cergy.

### La production de l'eau potable

Si nos enfants sont de plus en plus sensibilisés aux questions environnementales et en savent un peu plus sur l'eau, il n'est pas superflu d'y revenir, de faire quelques rappels utiles.

L'eau est tout d'abord pompée dans une nappe souterraine ou une ressource superficielle (fleuves, rivières, lacs, etc.) puis acheminée dans une usine de traitement de l'eau (à ne pas confondre avec une usine d'épura-

tion) afin de la rendre potable avant son stockage dans des réservoirs et autres châteaux d'eau.

Après différentes étapes lors de son passage dans l'usine de traitement de l'eau, une dose de chlore lui est ajoutée afin de lui conserver sa qualité dans les canalisations (la France compte 900 000 km de canalisations qui transportent 6 milliards de m<sup>3</sup>). Le chlore est un désinfectant qui garantit la qualité de l'eau distribuée aux usagers. Il empêche la formation et le développement de germes pathogènes lors de son transport dans les canalisations, d'où, aussi, la nécessité de bannir les canalisations en plomb et de les remplacer, ce à quoi s'emploie la ville et le SMARD.

La quantité de chlore ajoutée à l'eau est très faible, de l'ordre de 0,3 mg/l, (1 g = 1 000 milligrammes) ce qui correspond à une goutte dans 1 m<sup>3</sup> (1000 litres). Conseil : pour ôter son goût de chlore, il suffit de laisser l'eau s'aérer dans une carafe puis de la placer dans le réfrigérateur recouverte d'un film en plastique pour la protéger des odeurs.

### Dépollution des eaux usées

Une fois que l'eau potable a été consommée (vaisselle, lessive, sanitaire, etc.), l'eau est dépolluée avant de retourner (d'être rejetée) dans la nature. C'est le travail de la station d'épuration des eaux usées (la future station du



SMARD de Limay rejettera, après dépollution et nettoyage des eaux usées des ménages et des entreprises du port, une eau équivalente à une eau de baignade. 1/3 de cette eau sera revendu aux quelques entreprises industrielles qui en font un usage important. Autre avantage, ces industries n'utiliseront plus l'eau des nappes pour leurs besoins de production.

### L'eau demeure une ressource limitée

70% de la surface de la Terre est recouverte d'eau. Plus de 97% de cette eau est salée.

Moins de 3% de cette eau est douce (pas salée) et se trouve sous terre (nappes...), sur terre (lacs, étangs, cours d'eau...) dans les glaciers et dans l'air (nuage, pluie, vapeur...)

### Quelle est la qualité de l'eau ?

L'eau contient naturellement du calcaire ou carbonate de calcium et du magnésium, dont elle s'est chargée lors de son parcours dans la nature.

La dureté de l'eau est proportionnelle à sa teneur en calcium et en magnésium. L'unité de mesure est le degré français °F qui est égal à 4 mg de calcium ou 2,4 mg de magnésium par litre.

Une eau de moins à 15°F sera considérée comme douce, alors que l'eau de plus de 30°F sera dite dure, puisque plus chargée en calcaire.

Un litre d'eau du robinet couvre 15% à 20% des besoins quotidiens en calcium ! En effet, l'eau du robinet contient des oligo-éléments, des sels minéraux (dont du calcium, du magnésium, du sodium et du potassium), des chlorures dont elle se charge en quantité variable selon les zones géologiques qu'elle traverse. Ce qui explique que l'eau du robinet peut avoir un goût différent selon les régions...

### L'eau du robinet est la plus contrôlée.

Qu'il s'agisse d'une eau de surface ou souterraine, l'eau subit un contrôle, avant, et après traitement, à la sortie de l'installation (usine de traitement) ainsi que sur les réseaux,





sous l'autorité du préfet (la DDASS). Tout au long du parcours de l'eau, jusqu'au compteur, les services (publics ou privés) de l'eau contrôlent la qualité des eaux qu'ils distribuent et vérifient qu'elle répond bien aux normes de qualité. En France l'eau potable est l'un des produits alimentaires les mieux surveillés. Si la ressource en eau est gratuite à l'état naturel, elle n'est pas pour autant potable. Pour garantir une eau sûre, très contrôlée et toujours disponible 24h/24, à chaque robinet, où que l'on habite, il faut un service de l'eau qui se charge de la traiter pour la rendre potable, de l'acheminer à domicile, et une fois cette eau consommée, de dépolluer ces eaux usées (il y a en France 18 575 stations de dépollution des eaux usées) pour protéger no-

tre l'environnement. Ce sont toutes ces étapes de l'assainissement, c'est-à-dire, de la collecte de l'eau jusqu'au traitement des eaux usées qui constitueront le coût, autrement dit le prix de l'eau qui comprend la distribution de l'eau (abonnement et consommation), la collecte et le traitement (dépollution) des eaux usées, et les taxes et redevances.

### D'où vient l'eau de votre robinet ?

- S'agissant de Limay, l'eau provient des forages dans les nappes phréatiques de Guernes. Elle est ensuite traitée pour être potable dans l'usine de Follainville-Dennemont, exploitée par Veolia et que la ville achète (environ 1 million de m<sup>3</sup> par an pour l'ensemble de ses habitants).

tres, soit 1 € par jour et par foyer. 120 m<sup>3</sup> et la consommation moyenne d'une famille composée de 2 à 3 personnes selon l'Insee.

Le prix de l'eau à Limay (2009) est de 2,71 € le m<sup>3</sup>. Pour 120 m<sup>3</sup>, la facture s'élève à 325 € (hors abonnement)

Quant à la consommation d'eau moyenne en France, elle est de 137 litres par personne et par jour, contre 252 litres en Suisse, 194 l au Portugal, 159 l au Danemark, 129 l en Allemagne ou encore 200 l en Espagne.

- Dans les Yvelines, le sort des eaux usées varie. Elles sont dirigées vers des stations d'épuration comme celle de Limay gérée par le SMARD ou alors collectées et acheminées jusqu'à la station d'Achères qui traite une grande partie des rejets de la région parisienne.

- En France, 62% de l'eau est prélevée dans les nappes souterraines et 38% provient des torrents, des rivières et des lacs. L'eau de votre robinet provient des nappes souterraines. Ces nappes constituent d'importants réservoirs naturels qui retiennent l'eau infiltrée dans les sols.

### Le prix moyen de l'eau en France.

3,07 € par m<sup>3</sup>  
0,00307 € par litre  
368,40 € par an pour 120 m<sup>3</sup>, soit 120 000 litres,

## Les métiers de l'eau

**Les métiers liés à l'eau et à l'assainissement sont nombreux et pas assez connus.**

**Citons pêle-mêle : fontainier, contrôleur qualité, hydrogéologue, ingénieur d'études, préleveur, chercheur, releveur de compteur, technicien, électromécanicien, directeur d'usine de potabilisation, etc.**

**En France, il y a 15 300 usines de potabilisation (de traitement pour rendre l'eau potable), 51 000 réservoirs et autres châteaux d'eau, 900 000 kilomètres de canalisations qui faut entretenir et qui transportent et distribuent chaque année 6 milliards de m<sup>3</sup> d'eau à tous les foyers. Il y a également 18 575 stations d'épuration, de dépollution des eaux usées.**

**Des métiers pour des hommes et des femmes chargés de protéger cette richesse qu'est l'eau.**

## Les anciens réservoirs

Les Anciens réservoirs furent transformés en salle d'exposition en 1995. Construits en 1867 pour recevoir l'eau des différentes sources (la Diôme, la Carrelée, Les Célestins, les Villattes Saint-Aubin et Saint-Sauveur) alimentant la ville, ces réservoirs ont fonctionné jusqu'en 1936. L'approvisionnement en eau fut par la suite amélioré par la construction de stations de pompage en 1938 et en 1961. En 1970 est construit le réservoir des Crows. En 1972, c'est au tour du château d'eau des Fosses Rouges d'être édifié à 140 m d'altitude (point culminant de la commune).

# Coup de cœur des bibliothécaires

À l'occasion du Printemps des Poètes Couleurs Femmes, les bibliothécaires vous proposent une sélection d'ouvrages écrits par des femmes ou à propos des femmes et vous invitent samedi 13 mars à 15h pour fêter la poésie avec Gérard Duvallat poète et Alain Daniel pianiste, pour des poèmes en musique !



## Jeunesse



### Et vive les fabulettes !

**Anne Sylvestre. – Actes Sud Junior. Livre DVD.**

**Cote : J841 SYL.**

Découvrez 16 fabulettes, drôles, câlines et coquines avec la musique et la voix d'Anne Sylvestre. Pour dire, rire et

s'amuser tout en apprenant avec plaisir.

Une œuvre gaie et enjouée à chaudement recommander aux enfants comme aux adultes que guette la morosité !

Dès 2 ans

### Dans mon jardin : comptines

**Jeanne Estival. – Bilboquet.**

**Cote : J841 EST**

Cet album nous invite à une promenade en mots et en couleurs dans la nature. Les illustrations dans toute la gamme des verts et des ocres des jardins sont



une invitation à la rêverie

On voudrait connaître les comptines par cœur et se les réciter pour le plaisir !

Dès 4 ans

### Les mères

**collectif. – Gallimard jeunesse (Octavius).**

**Livre CD.**

**Cote : J841 MER**

Ce petit livre original vous invite à découvrir six poèmes, six images et six musiques choisies. Ces trois modes d'expressions superbement liés entre eux mettent en valeur les mots et les sons pour rendre hommage aux mères.

Un petit livre à dire, à écouter et à regarder.

Dès 12 ans.



## Adulte



### Poèmes de femmes

**Régine Deforges. Le cherche midi, 2009.**

**Cote : 841 POE**

Ce livre est un cri de colère, le plaidoyer d'une femme qui veut sensibiliser le public à ce « ghetto de la féminité » qu'un certain type de comportement social a suscité depuis des siècles.

Retrouvez dans cette magnifique anthologie, les plus grandes poétesses du Moyen-âge à nos jours comme Christine de Pisan, Louise Labbé ou Andrée Chédid.

### Les âmes aux pieds nus

**Maram al-Masri. Le temps des cerises, 2009.**

**Cote : 841 ALM**

Tous ces poèmes traitent d'un sujet encore tabou : la violence conjugale faite aux femmes.

Avec des mots simples et sur le ton de la

confiance, la poétesse franco-syrienne éveille les consciences et se fait le porte-voix des victimes aux vies souvent brisées, souffrant seules, en silence.

Un recueil saisissant de vérité qui laisse aussi la place à l'amour et la tendresse.



(Argentine), Diana Lichy (Vénézuéla), Myriam Montoya (Colombie) et Lina Zeron (Mexique). Ils illustrent les variations de la lyrique nouvelle du continent latino-américain. Une sensibilité à la violence du monde et une écriture au service de l'intime sont les caractéristiques communes à ces poétesses. Une poésie souvent méconnue qui mérite que l'on s'y attarde.

### Drôle de Poète

**Gérard Duvallat. – C.A.C Georges Brassens. Livre CD.**

**Cote : 841 DUV**

Ce drôle de poète du Mantois nous parle de son amour des femmes et également de son engagement au quotidien.

Grâce au talent de compositeurs comme Alain Leamauf, Nina Després, Alain Daniel, Tony Pitault et Benjamin Duvallat, plusieurs textes ont été mis en musique pour devenir des chansons. À découvrir à la médiathèque le samedi 13 mars à 15h.

## Rencontre

Mardi 30 mars

**Tarek,**

le scénariste de la série

"Sir Arthur Benton"

pour un échange et une séance de

dédicace.

14h00

à la Médiathèque



### Cinq femmes poètes d'Amérique latine aujourd'hui

**Adelaïde de Chatellus. – Le temps des cerises, 2009. Cote : 841 CIN**

Cet ouvrage rassemble les textes poétiques de Lourdes Espinola (Paraguay), Vivian Lofiego



## Catherine Couturier

Adjointe au Maire,  
chargée de l'urbanisme,  
du logement et de l'habitat  
et du cadre de vie.

**La ville va proposer des maisons en  
accession sociale à la propriété**

**La fondation de l'Abbé  
Pierre vient de rendre son  
rapport sur le logement.  
Que pouvez-vous nous dire  
sur ce sujet et tout  
particulièrement pour la  
ville de Limay ?**

**Catherine Couturier :**

Notre pays connaît une crise profonde du logement : 1,4 millions de demandeurs de logement. Sur la ville de Limay ce sont plus de 540 demandes en cours. La dépense liée au logement a explosé. Aujourd'hui les ménages consacrent 40 % de leurs revenus pour se loger. Avec la crise, la précarité, les expulsions locatives augmentent. Ce sont 61 familles pour la seule ville de Limay qui sont me-

nacées d'une procédure à compter de la fin du mois de mars. La ville n'est pas épargnée non plus par l'existence de « marchands de sommeil », louant des taudis à des prix indécents.

Le logement est un des enjeux principaux de la lutte contre l'exclusion. L'État, les régions, les départements et les communes doivent mettre en œuvre rapidement des politiques qui permettent à tous d'avoir un toit décent. Il faut passer d'une nécessité à un droit !

**Pour vous qu'elles sont les  
raisons essentielles de  
cette crise ?**

**Catherine Couturier :**

Elles sont multiples mais elles ont toutes

un point commun, j'y reviendrai.

Je vais vous donner quelques chiffres. En 1972 il a été construit 240 000 logements sociaux sur 550 000 constructions. En 2007, sur 435 000 constructions, seulement 56 500 logements sociaux ont été construits.

Pourquoi de tels chiffres ? C'est tout simplement le résultat de choix politiques. L'État se désengageant financièrement, c'est moins 370 millions en 2 ans pour le logement social, en contrepartie, il apporte son soutien à l'investissement spéculatif. Quand l'État consacre 1 € au logement social, il accorde 3 € au logement privé.

Des villes refusent de construire des logements sociaux malgré la loi SRU qui leur impose d'en avoir 20%. Ces villes préfèrent payer l'amende et faire le choix de programmes favorisant la spéculation financière. Ce n'est pas le choix que nous faisons à Limay. Nous avons 36% de logements sociaux et nous continuons à exiger auprès des promoteurs une diversité de l'offre. La preuve, en 2009, nous avons donné notre accord pour 20 logements sociaux à la Gare, 23, rue des Fosses, 51, rue Duvivier, et en 2010, pour un programme de 71 logements dont 26 maisons en accession sociale à côté de la RPA.

Dans notre pays, 500 000 ménages sont concernés par des impayés de loyer.







Le 15 mars, 100 000 familles seront sous la menace d'une procédure d'expulsion.

Une autre raison à la crise du logement, c'est l'emploi et le niveau des salaires. Comment payer son loyer quand ce dernier a augmenté de 60% en dix ans alors que nos salaires ont seulement progressé de 29% !



Qu'en sera-t-il dans quelques mois lorsque 1 million de chômeurs sortiront du système d'indemnisation ?

On trouve facilement les points communs aux raisons de la crise du logement : l'argent et la rentabilité financière et non le bien-être des individus !

## ***Vous avez parlé d'un projet à côté de la RPA, pouvez-vous nous en dire plus ?***

### **Catherine Couturier :**

Oui, en 2008, nous avons pris des engagements devant nos électeurs. Réaliser des logements pour tous dans le respect de la mixité sociale et la mixité urbaine. Ce futur programme va répondre à ces engagements. Il sera composé de 31 logements sociaux dans un petit ensemble collectif et de 12 logements sociaux (des maisons de ville) en rez-de-chaussée adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite, et de 26 maisons en acquisition sociale de types F3, F4 et F5 avec Pass-Foncier.

## ***Un tel projet a-t-il un coût pour la ville ?***

### **Catherine Couturier :**

Oui, la ville n'était pas propriétaire du foncier. Nous avons négocié durant de

longs mois avec divers promoteurs et bailleurs sociaux pour conclure un accord avec le promoteur « Interconstruction » et le bailleur social IRP, déjà présent sur la ville. Pour permettre la réalisation de ces 12 petites maisons réservées aux personnes âgées, la ville apportera 195 000 € à la surcharge foncière.

Pour les maisons en acquisition sociale, la ville accordera une aide de 4000 € ou 5000 € en fonction de la composition familiale.

à des ménages ayant des ressources insuffisantes face aux exigences des banques de pouvoir bénéficier de taux très intéressants notamment par le bénéfice du prêt à taux zéro. Il y a évidemment des conditions pour prétendre à ces dispositifs, ne pas avoir été propriétaire moins de 2 ans et ne pas dépasser un certain plafond de ressources. J'en profite pour inviter les Limayens intéressés à se renseigner rapidement, je suis disponible pour les recevoir et pour leur présenter le projet.

## ***Quels sont les avantages de l'acquisition sociale et qui pourra bénéficier de ce projet ?***

### **Catherine Couturier :**

Le premier, c'est de pouvoir bénéficier de la TVA à 5,5% au lieu de 19,6%. Cela permet d'offrir des maisons à un moindre coût pour les acquéreurs. Sur Limay pour acheter une maison neuve à moins de 220 000 €, c'était mission impossible ! Il devenait donc impossible pour bon nombre de Limayens d'acheter sur la ville et l'on constatait une fuite forcée vers l'Eure. Là, nous aurons des produits entre 160 000 € et 200 000 €.

Le deuxième avantage, c'est de permettre

## ***Ne craignez-vous pas de ne pas pouvoir satisfaire toutes les familles intéressées par ce type de logement ?***

### **Catherine Couturier :**

C'est possible, nous n'avons aucun recul sur le niveau de la demande pour ce type de dispositif. C'est la première fois que nous réaliserons une telle opération. C'est pourquoi nous allons organiser avec le promoteur une information et étudier avec les ménages intéressés leurs possibilités à pouvoir en bénéficier. Si la demande dépasse l'offre de cette opération, il nous faudra prendre en compte l'ancienneté de la demande. Si c'est le cas, ce sera aussi pour nous un indicateur à prendre en considération dans les choix que nous ferons pour les futurs programmes de constructions.

## **Les conditions de ressources du Pass-Foncier**

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	1	2	3	4	5 et plus
Plafonds de ressources en €	31 250	43 750	50 000	56 875	64 875

## Internautes

La ville de Limay innovait il y a huit ans en développant les CyberEspaces et en favorisant l'accès à Internet.



La ville s'est également ouverte aux TIC (aux Technologies d'Information et de la Communication avec plusieurs écrans numériques installés dans les écoles. La Médiathèque, quant à elle, avec une dizaine d'ordinateurs, propose aux Limayens un espace culturel multimédias.

France est ainsi passé de 3 millions à 29 millions. En 2009, 1,5 milliard de personnes étaient connectées. D'ici à 2013, nous pourrions être 2,2 milliards d'internautes dans le monde.

### Développement du très haut débit pour nos zones d'activités industrielles

Dans le cadre d'un contrat entre le Département et la ville, plusieurs zones d'activités économiques seront raccordées aux réseaux de télécommunications à très haut débit (supérieur à l'ADSL). C'est un atout indispensable au développement économique et pour l'attractivité de notre commune. Les travaux seront réalisés par le Département et s'élèvent à 391 000 € HT, dont 90 321 € HT au titre de la participation de la ville.

**A**ujourd'hui, être connecté est presque devenu une banalité. Qu'on le veuille ou non, Internet s'impose dans notre société de façon incontournable. En 2002, la ville décidait d'ouvrir pour les Limayens des espaces offrant un accès au web. C'était moderne et cela le reste.

Permettre l'accès aux nouvelles technologies et notamment à Internet a été une volonté de la municipalité dès 2002, avec la création des CyberEspaces. Les trois CyberEspaces de la ville mettent au total à la disposition des habitants 64 ordinateurs. Fréquentés par les écoles maternelles et élémentaires, des jeunes et des adultes, la fréquentation en 2009 a atteint 1500 heures d'utilisation. Les CyberEspaces sont aussi des lieux où l'on peut s'initier et être guidé, conseillé dans ses recherches. De nombreux Limayens ont d'ailleurs fait leur premiers pas dans l'informatique grâce aux CyberEspaces. Aujourd'hui, ils surfent de leurs propres ailes. Si cela fut très moderne et innovant il y a 8 ans de proposer à ceux qui ne pouvaient s'équiper d'avoir accès à Internet, cela l'est encore, car tous les foyers Limayens, loin s'en faut, possèdent un ordinateur. En 2009, Limay compte près de 40% d'internautes, soit environ 2200 foyers équipés et connectés à Internet (le taux national est lui de 46,8%). Les CyberEspaces permettent donc

de réduire cette fracture, et à ceux qui ne le peuvent, de surfer en toute liberté.

### Fracture nationale

Au plan national, les inégalités d'accès aux technologies de l'information et notamment l'accès à Internet, demeurent. Selon une étude récente, 93% des élèves et étudiants ont un ordinateur à la maison, ce qui n'est le cas que pour 42% des retraités malgré une forte progression d'usage d'Internet en dix ans. Les disparités restent fortes néanmoins selon les niveaux de vie : parmi les personnes gagnant moins de 900 €, le taux d'accès au web à domicile n'atteint que 40%. Cependant, le nombre de personnes connectées à Internet a été multiplié par dix entre 1999 et 2009 : le nombre d'internautes en



### Site de la commune :

[www.ville-limay.fr](http://www.ville-limay.fr)

La ville a créé son site Internet il y a maintenant cinq ans. On peut y retrouver la programmation de toutes les manifestations culturelles ou autres, les menus de la semaine servis dans les écoles, les informations pratiques et toute l'actualité... Entre deux bulletins municipaux, le site Internet est une référence et un média qui colle à l'actualité. Le site de la ville est de plus en plus visité. En moyenne, ce sont plus de 4000 visiteurs différents par mois qui vont sur la page d'accueil - le portail - et surfent dans les différentes rubriques.

## BRÈVES

### Concernant le bruit et les rejets générés par GDE, la municipalité reste mobilisée.

**A**près différents échanges et courriers, puis une rencontre en Mairie avec la DRIRE, la sous-préfecture et les responsables de l'entreprise, plusieurs décisions ont été prises. D'une part, GDE s'est engagé à investir 2 millions d'euros dans une déchiqueteuse dans l'objectif d'éliminer les explosions toujours possibles lors du broyage. D'autre part, la ville a obtenu la création d'une CLIS (voir encadré « qu'est-ce qu'une CLIS ? »), CLIS dans laquelle des habitants pourront intervenir. La DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) procède actuellement à des mesures de bruit chez des riverains et réalise des sondages sur les rejets. Ces mesures ont pour but de mesurer les écarts. De plus, la



DRIRE va durcir les normes en vigueur relatives aux nuisances générées par les rejets liés aux explosions. La ville est attentive aux questions environnementales et fait le maximum dans le cadre des compétences qui sont les siennes. Elle reste vigilante et attend des résultats.

### Qu'est-ce qu'une CLIS



Une CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) est une institution locale qui permet la concertation sur les lieux de fonctionnement de certaines activités industrielles, polluantes ou dangereuses. Une CLIS est créée lorsqu'il existe par exemple des installations classées pour la protection de l'environnement et dont l'activité est l'élimination ou le stockage de déchets.

La CLIS est composée de représentants des administrations publiques concernées, de l'exploitant de l'installation, des collectivités territoriales et de représentants des associations de protection de l'environnement, voire de riverains. Cette commission est présidée par le préfet qui peut inviter toutes les



personnes dont la présence lui semble utile.

La CLIS constitue un moyen d'information du public, elle permet de :

- répercuter l'information au public,
- faire des propositions pour améliorer l'information du public,
- instaurer un dialogue entre l'ensemble des parties prenantes, notamment les associations,
- faire des propositions d'amélioration de la protection de l'environnement.

Il existe déjà pour notre région une CLIS interentreprises (Limay/Porcheville/Guerville) comprenant Sarp Industries (traitement des déchets dangereux), Sarp Biodiesel, France Plastiques Recyclage, GDE, Veolia (Guerville) Alpa et EDF (Porcheville).

### À la découverte des métiers de la forêt

En quelques mois, la municipalité a permis le déroulement de 3 chantiers éducatifs qui ont concerné 9 jeunes Limayens. En partenariat avec l'association de prévention spécialisée « Les Vernes », un troisième chantier vient de s'achever. Les chantiers éducatifs ont pour objectif de donner la possibilité à des jeunes de découvrir un métier et de les conduire vers une formation. D'une durée de 3 semaines, à raison de 35 heures hebdomadaires et rémunérées au SMIC horaire, ces chantiers se sont déroulés dans l'atelier Saint-Sauveur du Centre de loisirs où les jeunes ont été pris en charge par l'équipe de veille écologique et des éducateurs des « Vernes ». Ils ont appris à élaguer les arbres, à se servir d'une tronçonneuse, à faire des stères de bois et à entretenir les chemins, etc.

### La déchetterie acceptera bientôt votre huile de friture.

L'unité de valorisation des huiles alimentaires usagées en biodiesel de Sarp Industries sur le port de Limay est entrée dans sa dernière phase de test et est en mesure de réceptionner les huiles de friture conditionnées en fûts de 200 litres.

Première usine de biodiesel (2<sup>ème</sup> génération) en France, cette unité va utiliser préférentiellement les huiles de friture pour produire du biocarburant. Dans quelques semaines, des fûts seront mis à disposition à la déchetterie du SIDE. Des fûts uniquement dédiés aux huiles alimentaires usagées. Ne jetez plus vos huiles de friture dans les égouts, ce qui est très mauvais pour les canalisations. Utilisez désormais la déchetterie qui est un service gratuit.

## BRÈVES

### Est-il dangereux ?

*Pitbull, rottweiler, etc. Désormais, les déclarer à la mairie ne suffit plus. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les propriétaires doivent obtenir un permis délivré par le Maire. Le but est de lutter contre les attaques de molosses, qui malheureusement se multiplient. Chaque animal doit passer un test de comportement devant un vétérinaire ou un éducateur qui détermine s'il peut être dangereux. Le propriétaire doit lui aussi obtenir une autorisation d'aptitude qui est délivrée à la suite d'une formation pour apprendre à éduquer son chien. Ceux qui ne posséderont pas ce permis risqueront jusqu'à 3 mois de prison et 3750 € d'amende. Le chien pourra aussi leur être confisqué, voire être euthanasié.*

### La Prévention Routière tire le signal d'alarme

*Seulement 12% des adolescents de 14 à 17 ans conduisent un cyclomoteur. Mais 72 cyclomotoristes (soit 59% d'entre eux) ont trouvé la mort sur les routes et 5 091 ont été blessés en 2008. Particulièrement mis en cause, les conducteurs de scooter !*

*La Prévention Routière tient notamment à attirer l'attention sur la formation nécessaire et la sécurité des jeunes cyclomotoristes. Nous invitons les jeunes et les moins jeunes à consulter [www.mortelscooter.fr](http://www.mortelscooter.fr) La municipalité va installer des radars pédagogiques. Ceux-ci s'adressent à tous, automobilistes et cyclomotoristes. La vitesse est un danger. L'accident un drame.*



## Savoir dire oui ou non au bon moment



**D**ans le cadre du soutien à la parentalité, une conférence-débat s'est tenue, vendredi 5 février, à la Médiathèque, avec le psychologue François Simonot. Conférence-débat qui a réuni une trentaine de personnes et dont le thème était « savoir dire non à son enfant ». Le psychologue a montré au cours de cette soirée l'importance de poser un cadre et des limites au sein de la famille où le « non » est l'affaire de chacun des parents. Poser un « cadre »,

c'est aider l'enfant et l'adolescent à se construire. Le fait de refuser et de dire « non », génère certes des frustrations, mais elles sont nécessaires au développement de l'enfant et bénéfiques à son éducation.

Les conférences programmées dans le cadre du soutien à la parentalité sont de plus en plus suivies et rencontrent un public de plus en plus large et de tous âges. Des professionnels sont sollicités pour animer ces rencontres organisées par la municipalité dans lesquelles les participants peuvent s'exprimer librement et s'enrichir de conseils utiles.

**Prochaine conférence-débat : mardi 23 mars 2010 sur le thème « Mieux communiquer en famille, notamment grâce au jeu ».** Conférence qui sera faite par un professionnel de l'École des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France. 20h00, salle municipale.



## Le 14<sup>e</sup> s'est (BD) bien déroulé

**L**e 14<sup>e</sup> Salon du disque et de la bande dessinée organisé en partenariat avec l'association Big Band Vexinée a rencontré un énorme succès. Curieux, amateurs ou collectionneurs furent encore fort nombreux à déambuler parmi les 75 stands dans l'espoir d'y dénicher la perle rare qui, une BD manquant à leur col-



lection, qui un disque vinyle passé de saison mais ô combien précieux. Un salon d'une cuvée exceptionnelle qui, au total, a comptabilisé 1 000 visiteurs.



## Pour les tout-petits Noël est aussi en janvier

**L**e 14 janvier 2010, les enfants des deux crèches multi-accueil et de la crèche familiale ont enfin pu se réjouir du spectacle qui leur fut offert par la municipalité après que celui-ci ait été reporté en raison des intempéries du mois de décembre 2009.





## L'engouement pour la généalogie est au zénith



liers et deux conférenciers ont permis de dispenser quelques précieux conseils techniques à ceux qui entreprennent ou souhaitent entreprendre une recherche généalogique et l'étude de documents anciens. Ces deux conférences ont fait salle pleine et prouvé que l'engouement pour l'histoire et les archives locales pouvaient être mis en partage.

**L'**exposition sur la généalogie et l'histoire « des racines et des branches » a rassemblé de nombreux amoureux du passé de notre commune mais aussi et surtout des passionnés en quête de leurs propres racines familiales. S'inscrivant dans « Mémoires en partage », l'exposition présentait de très nombreux documents rares, issus des archives municipales et datant de plusieurs siècles. Des at-



## Le plus grand café des parents



**L**a municipalité a organisé une rencontre entre parents le 6 février en Mairie. Etaient invités à ce large « café des parents », les familles des enfants ayant participé à l'opération « Coup d'Pouce clé » des années 2007, 2008 et 2009. Venus

nombreux, les parents ont pu échanger leur expérience et témoigner de la portée qu'a eue pour leurs enfants « Coup d'Pouce clé », cette action qui aide des élèves de CP dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture.

### BRÈVES

#### La ronde Alpine Renault

Le 27 mars prochain, la 8<sup>e</sup> ronde du Vexin s'arrêtera en soirée à Limay. Ce rallye touristique, le 8<sup>e</sup> du nom, n'est pas une compétition sportive, c'est une rencontre d'amoureux de l'Alpine Renault, des paysages et du patrimoine. La ronde, sur un tracé de 250 km, permettra aux participants d'admirer 57 monuments (châteaux, églises, fermes fortifiées, etc.). Le rallye partira de Gargenville et se terminera à Limay. 120 véhicules sont attendus avec, au volant, quelques pilotes de renommée internationale.

#### Une aide pour Haïti

La municipalité a voté une subvention de 1 000 € pour venir en aide au peuple Haïtien terriblement meurtri par le violent séisme du 12 janvier 2010. 500 € seront alloués au Secours Populaire et 500 € au Secours Catholique.

#### Encore une bourse

Une autre bourse initiative de 600 € vient d'être attribuée à deux jeunes étudiantes. Bénévoles au sein d'une association de commerce équitable « Talentos », située à La Paz en Bolivie, elles ont pour projet d'aider des femmes boliviennes – en marge de la société – à fabriquer elles-mêmes des habits tout en assurant aux fournisseurs de la matière première une juste rémunération dans l'esprit du commerce équitable qui consiste notamment à réduire les intermédiaires.

## Des dents de requins ont été découvertes à Limay

**L**a SESNMV (la Société d'Etude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin) et les élèves de 5<sup>e</sup> du collège Albert Thierry ont présenté à la Médiathèque une exposition retraçant l'histoire de la formation des roches et les métiers de la géologie. La carrière de Limay, aujourd'hui site protégé et classé Réserve Naturelle Régionale, n'a pas fini de livrer ses trésors. Entre 80 millions d'années et 40 millions d'années, des mers et des climats se sont succédé dans le bassin parisien. La carrière

en témoigne et en a conservé des traces et des vestiges fossilisés. Ce sont ces vestiges, datant de plusieurs dizaines de millions d'années, que présentait cette exposition remarquablement documentée et riche en curiosités, comme ces dents de requins retrouvées dans la carrière de Limay. Carrière qui donna la craie et le calcaire pour la construction d'édifices de la région, l'argile pour faire des tuiles, puis le mélange d'argile et de calcaire pour fabriquer du ciment. En mettant en valeur les connaissances



géologiques du site de la carrière, cette exposition a tout simplement enrichi l'histoire de Limay.

## Signature d'une Charte avec les associations

**C'**est en présence de nombreux représentants d'associations, du Maire, de Dominique Bouré et d'élus que s'est déroulée le 13 février en Mairie, la cérémonie de signature de la Charte des engagements réciproques entre la ville et les associations. 33 associations viennent de signer la Charte. Ce n'est qu'un début.

Plus de deux cents associations sont recensées sur Limay. Cette richesse, la ville entend bien la préserver, la renforcer et la faire fructifier. Son soutien au monde associatif s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Favoriser l'engagement citoyen et la participation de chacun à la vie de la cité.

- Soutenir la vie associative comme lieu privilégié de l'engagement collectif et individuel.
- Respecter la liberté associative et garantir le pluralisme.
- Soutenir l'innovation et le développement social.
- Encourager les dynamiques inter associatives.
- Faire vivre des lieux de dialogue entre la ville et les associations.

La charte expose ces objectifs et fixe des obligations aux associations. Il s'agit bien d'engagements mutuels, réciproques, d'un véritable partenariat.

Telle est la raison d'être de la « Charte des engagements réciproques entre la ville et les associations » que les représentants des associations ont solennellement cosigné avec le Maire et Dominique Bouré, 1<sup>re</sup> Adjointe au Maire. Cette charte est l'aboutissement d'une réflexion entamée lors de rencontres avec le tissu associatif et les partenaires du Comité consultatif Vie Associative, créé en mai 2009.

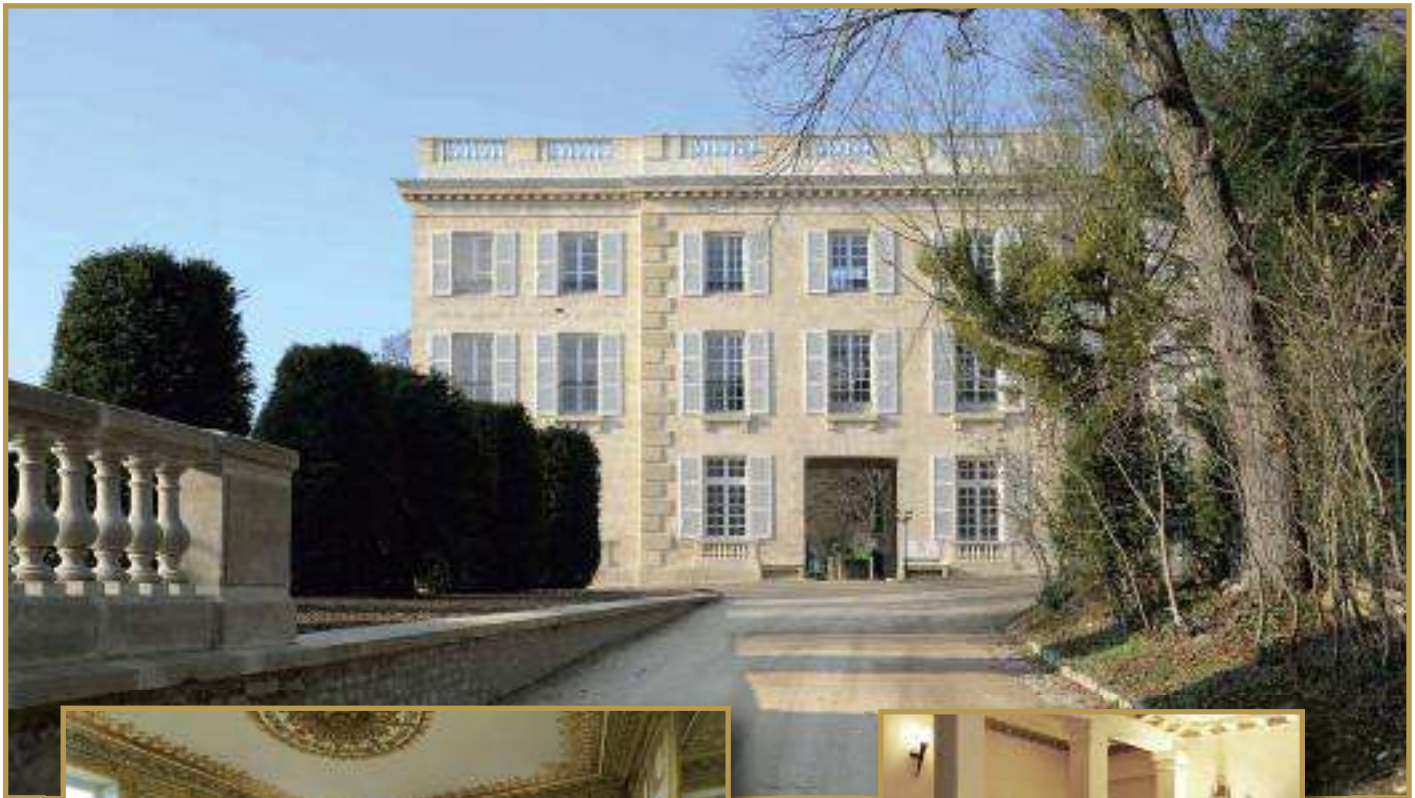
Pour Dominique Bouré, la Charte officialise de nouveaux rapports avec les associations, ce que la ville a déjà commencé à mettre en œuvre (consultation, formation, soutien, travail dans la transparence des attributions des financements, etc.), autrement



dit, une nouvelle dynamique. Ainsi, les associations respectant les principes de celle-ci seront aidées dans leur fonctionnement et/ou dans leurs projets. La mise en œuvre de la charte comme de son évaluation sont placées sous le patronage du Comité consultatif Vie Associative.

Vous pouvez retrouver le texte de la Charte sur le site de la ville : [www.ville-limay.fr](http://www.ville-limay.fr)





## Le château des Célestins comme vous ne l'avez jamais vu

On l'aperçoit de Mantes et du bas de Limay, qui domine majestueusement la Seine et l'agglomération du haut de son coteau.

**I**l est l'objet de conversations plus ou moins fondées, de commentaires historiques plus ou moins rigoureux. Mais rares sont ceux qui ont eu l'occasion de le visiter, à l'exception de ceux qui ont loué ses salles, de leurs invités pour des mariages, banquets et cérémonies, et des équipes de cinéma de Balzac ou du Pacte des Loups qui y ont tourné quelques scènes. L'ancien couvent des Célestins, devenu château des Célestins et dont certaines pièces sont classées « monuments historiques » s'est aussi appelé « château Lefébure », du nom de sa propriétaire. Il y a quelques années, Madame Lefébure, comtesse de Dampierre, s'est résolue à

le vendre, la mort dans l'âme. La propriété appartenait à sa famille depuis les années 1820. Longtemps en vente, le château désormais réhabilité par son acquéreur a été transformé en partie en logements de haut standing. Aujourd'hui, le château des Célestins arbore sa magistrale façade et propose dix logements de 2 à 5 pièces à la location.

### Un site séculaire

Fondé par Charles V en février 1376, le couvent des Célestins fut érigé à la place d'une ancienne chapelle dédiée à Sainte-Christine. En bâtissant les Célestins, Charles V voulait honorer la mémoire de Jean Martel, mort au com-

bat pour son roi.

Quatre siècles plus tard, les moines ne sont plus qu'une douzaine dans le couvent. Ils avaient déjà abattu une partie des bâtiments et avaient construit à la perpendiculaire de ce qui restait du couvent une villa d'inspiration romaine.

Avec la Révolution, la jeune république met la main sur ce bien royal. Acheté par un monsieur Lemoine, l'ancien couvent devenu château

passa de main en main jusqu'à devenir la propriété d'une jeune fille Lefort, dont le père a épousé la propriétaire en seconde noce. Cette jeune fille épouse alors un notaire, Edouard Lefébure...

### Côté architecture

Le château se compose d'une partie ancienne de l'abbaye longue de 17 mètres, la villa paladienne, elle, corps principal du château,

s'étale sur 30 mètres de long. La bâtisse est pourvue d'un pavillon Renaissance avec péristyles et colonnes, d'un majestueux escalier et de pièces attenantes décorées sous le Directoire avec tapisseries et papier peint marouflé. Le parc, de cinq hectares, avec ses anciens jardins à la Française, ses fontaines, mare, bancs, vasques et statues en pierre finissent par convaincre le visiteur qu'il est dans un lieu exceptionnel... à Limay !







## Nos services sont efficaces

**C**hômeurs en fin de droit : 1 000 000 de personnes devraient cesser cette année de percevoir une assurance chômage, et 600 000 ne recevront plus rien : ni Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ni RSA (ex RMI). L'État ne trouve pas quelques millions d'euros pour améliorer leur quotidien alors qu'il a trouvé des milliards pour venir au secours des spéculateurs et des banques qui avaient pris des risques insensés.

En même temps, nous vivons dans un pays qui consacre 4 milliards d'euros d'argent public à inciter salariés et entreprises à faire des heures supplémentaires au lieu d'embaucher des jeunes et des chômeurs. Un emploi coûte en moyenne 40000 euros y compris les charges sociales. Avec ces 4 milliards d'euros l'Etat pourrait donc financer entièrement 100000 emplois nouveaux. Au lieu de cela, grâce à ces subventions massives, 167 millions d'heures supplémentaires ont été enregistrées au troisième trimestre 2009 soit l'équivalent de 420000 emplois à temps plein. Le gouvernement a choisi cette période où le chômage bondit pour accentuer sa politique de réduction des emplois publics, avec 30000 postes supprimés en 2010 dont 16000 dans la seule Éducation nationale.

À Limay, le budget a été voté mardi 16 février. Nos choix ne sont pas ceux du gouvernement. Pour permettre à toute la population de profiter des services publics en régie (maîtrise des coûts sans intermédiaire ni actionnaires à payer), nous avons décidé de conserver tous nos services. Or ce choix, non partagé par l'opposition, implique de ne pas réduire nos effectifs, voire même d'embaucher. La récente crèche à Limay serait effectivement belle mais inefficace sans personnel. Et une crèche gérée par le privé serait probablement efficace, mais certainement plus chère, car, ce que certains ignorent, c'est que la gestion en Régie est une gestion mutualisée et collective qui permet des économies et la maîtrise des coûts.

Bien évidemment, nous ne maîtrisons pas toutes les taxes payées par la population. Les Limayens sont également touchés par le chômage et les fins de droits imposés par le gouvernement. Nous condamnons fermement ces décisions injustes. À Limay, nous mettrons tout en œuvre pour que notre politique de services publics en Régie soit maintenue. Notre budget 2010 y contribue.

**Le groupe Communiste et Société Civile**  
Dominique BOURE, Eric ROULOT,  
Jacques SAINT-AMAUX, Djamel NEDJAR,  
Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER  
Julien ROUZIERE, Sophie BOYER,  
Simone REPECAUD, Eric ROSE,  
Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME,  
Michaël BOUTRY, Carlos MEDEIRA,  
Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC,  
François MAILLARD,  
Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU,  
Micheline CIZNIAR, Habiba MUZARD,  
Jean Marc RUBANY

## Seniors et retraites

**R**etraites : sujet d'actualité politique avec le début des négociations patronat/syndicat...et Etat.

Pour nous, socialistes, comme pour l'ensemble de la gauche, l'âge légal de départ en retraite doit rester à 60 ans, et être avancé en fonction de la pénibilité du travail effectué. Et le système par répartition doit rester la règle !

Ce n'est pas les salariés qu'il faut taxer davantage, au lieu d'augmenter leur pouvoir d'achat, mais les plus-values honteuses de centaines de société, les stock-options et autres « niches ».

Une autre exigence est que chaque retraité puisse vivre dignement. Le président, l'avait promis pendant sa campagne électorale. Il a oublié cela aussi ! Cette année l'augmentation annuelle, est repoussée à avril. En 2009, les plus petites pensions ont augmenté de 1,50 % ! La moitié des retraités vit avec moins de 1000€ mensuels ; et pour les femmes c'est bien souvent la moitié, ou moins, de cette somme !

A Limay vivent, d'après les dernières statistiques, 1 224 personnes de 65 à 79 ans, et 314 de plus de 80 ans. Beaucoup, et surtout les femmes, sont dans des situations plus que précaires, même si beaucoup ont trop de pudeur pour le dire, interpellent les services sociaux, ou même leur famille. Cependant, on en voit un peu plus chaque année. Ainsi, en ce début d'année, 170 ont déjà déposé une demande pour recevoir l'allocation énergie, versée à ceux qui ont les plus petits revenus. Allocation versée pour moitié par le CCAS et le Conseil Général, qui a décidé de la verser pour la dernière fois cet hiver, oubliant que sa première mission est l'action sociale ! Et cela au moment où certains proches du gouvernement émettaient l'idée de généraliser une telle mesure, obligés de constater la misère dans laquelle vivent de nombreuses personnes âgées...Proposition qui semble déjà oubliée !

Alors, oui, battons-nous, tous ensemble, pour assurer une vie meilleure et digne aux retraités actuels et futurs !

**Le groupe des élus socialistes**  
Nicole BOCK  
Tristan BRAMS  
Eric ODOR  
Sophie LEROUX  
Mireille SCHEYDER  
Marie-Jeanne NOVELLA  
Patrice SEDAMINO

## Mieux vivre à Limay : c'est possible.

**L**a question de la qualité de vie revient sans cesse dans les conversations que nous avons avec les habitants. Si la majorité se dit satisfaite d'habiter Limay, les demandes sont nombreuses à l'égard du Maire et de son équipe :

- Mauvais état des routes
- Manque de place en crèche
- Problèmes de transport.

Cela fait 18 mois que nous demandons un plan d'urgence pour les routes communales. Il suffit de se déplacer dans Limay pour constater que beaucoup de routes sont en très mauvais état. Les récentes chutes de neige n'ont rien amélioré. Des trous se sont formés, certains n'ont toujours pas été rebouchés. Qu'attend le Maire pour donner les consignes nécessaires ?

La nouvelle crèche a ouvert. C'est une bonne nouvelle. Toutefois, les retards pris dans les travaux ont fait que de nombreuses familles se sont retrouvées sans solution de garde. Comment fait-on quand on doit aller à un entretien d'embauche ? Comment fait-on lorsque l'on doit chercher du travail et qu'on ne peut même pas laisser son enfant (ou ses enfants) 2 ou 3 heures à la halte garderie ?

Les transports restent le problème majeur auquel sont confrontés les habitants de Limay. Horaires des bus pas adaptés avec les trains au départ de Limay ou de Mantes la Jolie, temps d'attente trop long pour les bus, difficulté quand on a des horaires décalés, les plaintes sont nombreuses et justifiées. Et nous ne parlons pas de tous ceux qui doivent se rendre à Paris ou ailleurs en partant de Limay. Depuis 5 ans, la situation n'a cessé de se dégrader au départ de Limay.

**Fabrice TAURISSON**  
Martine MOREAU  
Raphael COGNET  
Olivier DEMEESTERE

Connectez-vous sur le site  
de la ville :  
**www.ville-limay.fr**



**MATTHIEU OZANNE**  
REPORTAGE MARIAGE

Des préparatifs jusqu'au vin d'honneur...  
Remise des photos numériques  
et mini site internet

06 47 71 04 88  
**WWW.ILSSAIMENT.FR**

Limay Informations • Bulletin Municipal Officiel (BMO)  
Hôtel de Ville • 5 av. du Président Wilson 78520 Limay  
Directeur de la Publication : Jacques Saint-Amaux  
Directeur de la Communication & Rédaction : Alain Cornillot • cabinetdumaire@ville-limay.fr  
Maquette : La Fourmi & Epsilon (Versailles) • 01 39 24 18 40 • Impression : Imprimerie Riccobono  
Photos : Alain Cornillot, Vanessa Maz - Photo de couverture : Fotolia

## Naissances

• COUDRAY Tristan	05/12/2009
• LE PUIL Pauline	06/12/2009
• CANO Arthur	08/12/2009
• BENOUCIEF Sarah	09/12/2009
• BAHRINI Siam	12/12/2009
• AIT EL HAJ Ismaïl	17/12/2009
• DELATTRE Lucas	18/12/2009
• MENDY Madani	19/12/2009
• BENABDELKADER Adam	21/12/2009
• RAFANOT Jérémy	23/12/2009
• BOUFOLLOUS Sami	01/01/2010
• AMEDJKANE Shérine	04/01/2010
• BENAADDANE Fayrouz	04/01/2010
• BLANCHARD Gabriel	04/01/2010
• LE GOFF Lucas	05/01/2010
• BINGÖL-KIZMAZ Demhat	06/01/2010
• BAIDDOU Souleymane	08/01/2010
• BARON Manon	12/01/2010
• KHELIFA ZOUBIR Adème	19/01/2010
• JEUNOT Jade	23/01/2010
• EL KHARROUAI Malak	25/01/2010
• OUNADJELA Rayan	25/01/2010
• EL HILALI Asma	26/01/2010
• MAZ Lena	28/01/2010
• LANDRY Lenny	30/01/2010
• ROUSSEAU Emma	30/01/2010

## Mariages

• ACHILLE Abdelhadi et ELHAOUARI Laëticia	19/12/2009
• AMEDJKANE Saïd et NEJJARI Majida	19/12/2009
• KHERAKI Brahim et JIDABENJIDA Ilham	16/01/2010

## Décès

• MONNIER Michel	05/11/2009
• LIBRI épouse ALIBO Brunette	05/12/2009
• THOMAS veuve SCHWARTZ Eliane	10/12/2009
• JUMEAU Claude	17/12/2009
• WILLIGSECKER Emile	18/12/2009
• BELLOM divorcée LELOUP Louise	23/12/2009
• OGET Fernand	27/12/2009
• SUARD Marcel	08/01/2010
• FERRER AGIULAR Joaquim	09/01/2010
• BRETON Michel	19/01/2010
• CHEVILLON Jacques	26/01/2010

## Ces entreprises qui jouent la Seine du développement durable

Le trafic fluvial a le vent en poupe. Pour importer ou exporter leurs marchandises, de plus en plus d'entreprises recourent à la voie d'eau comme moyen de transport, économiquement moins cher et écologiquement bien meilleur que le transport routier.



**L**imay fait figure d'exemple. Nombreuses sont les entreprises installées dans la Zone portuaire, comme Férinox, Sarp Industries, Sevépi, GDE, France Plastiques Recyclage qui font de la Seine la

voie royale du développement durable. Il y a surtout la plateforme portuaire de conteneurs « Limay Terminal » par laquelle transitent plusieurs milliers de conteneurs empruntant la voie d'eau. Les milliers de

tonnes de marchandises importées ou exportées par bateaux, caboteurs et chalands (en vrac ou en conteneurs) à partir du Port de Limay contribuent grandement à diminuer la pollution dans notre région.



Sud. À l'expédition, ce sont quelques milliers de tonnes qui transitent également par la voie d'eau. Mais là où l'entreprise excelle, c'est dans l'utilisation des wagons. L'an passé, Ferinox a expédié par trains entiers 45 000 tonnes de ferroalliage, d'inox et de ferrochrome à destination d'usines sidérurgiques françaises. Les ferroalliages trouvent leur utilisation dans la sidérurgie où la propriété principale est d'être un « désoxydant » nécessaire à la production d'acier et d'aciers inoxydables et spéciaux (chrome et nickel).

### Sarp biodiesel

Sarp biodiesel fait venir par voie d'eau des



chalands chargés d'huiles alimentaires usagées pour la fabrication du biodiesel. En fin de cycle, le plus gros du biodiesel produit repartira via la Seine.

### France Plastiques Recyclage

L'unité de recyclage des bouteilles plastique



utilise également la voie d'eau pour importer les bouteilles collectées et pour exporter ensuite les granulés qui serviront de matière première à la fabrication de nouveaux emballages alimentaires.

### Le transport fluvial est un mode de transport écologique.

Avec 20 millions de tonnes de marchandises manutentionnées, le Port de Paris (dont celui de Limay) permet d'éviter chaque année la



### Sevépi



Sevépi a exporté en 2009 par la voie d'eau plus de 200 000 tonnes de céréales, dont 27% en conteneurs (le plus gros étant expédié en vrac vers la Chine notamment). Entre juin et novembre 2009, les exportations de blé et d'orge ont même connu des records, avec 85 000 tonnes exportées, dont 20 000 tonnes en conteneurs.

### GDE



GDE utilise la voie d'eau pour expédier sa matière première vers des entreprises sidérurgiques. GDE a fait aménager en bord de Seine son propre ponton où viennent s'amarrer chalands et caboteurs. Plusieurs milliers de tonnes de ferraille ont ainsi été expédiées par la Seine au lieu de l'être par la route.

### Ferinox

Ferinox importe par bateau entre 7 000 à 8 000 tonnes de ferrochrome par an. La marchandise vient de l'Inde et d'Afrique du



## Ports de Paris à 40 ans



*Pour marquer ses 40 ans, le Port autonome de Paris a changé de nom et créé un nouveau logo. Le Port autonome de Paris s'appelle désormais « Ports de Paris ». Créé en 1970, le Port autonome de Paris a longtemps souffert de la concurrence de la route, mais aujourd'hui, le transport fluvial connaît un véritable renouveau. Le souci environnemental joue certainement en sa faveur, mais il aura surtout fallu la volonté des dirigeants de Ports de Paris et de collectivités, comme celle de Limay, pour que l'activité portuaire et l'utilisation de la voie d'eau, comme mode de transport privilégié, connaissent la croissance que l'on observe aujourd'hui. Dès sa création, le Port autonome de Paris eu pour mission le développement du trafic fluvial, la création, l'entretien et la commercialisation de 70 ports en Île-de-France. On compte aujourd'hui 600 entreprises implantées sur ces 1000 hectares de terrains portuaires et assurant 10 000 emplois directs et 60 000 emplois indirects. Le réseau portuaire francilien est également promis à un bel avenir avec notamment l'ouverture du futur Canal Seine-Nord Europe.*

circulation de plus d'un million de camions sur les routes.

### Limay Terminal conteneurs



Inaugurée en février 2008, la plateforme « Limay Terminal » vient de s'agrandir pour faire face au trafic conteneurs en expansion. Le Port de Limay a ainsi doublé la surface du terminal conteneurs, la faisant passer de 8700 m<sup>2</sup> à 15 300 m<sup>2</sup>. Depuis l'ouverture de « Limay Terminal », plusieurs milliers de conteneurs ont transité par le Port. En 2008, 3 753 conteneurs équivalent vingt pieds (EVP) ont été manutentionnés. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 octobre 2009, ce sont 8 633 conteneurs qui ont été transportés par

voie d'eau. De plus en plus d'entreprises (des clients du Port de Limay) font venir par conteneurs leurs marchandises ou exportent leurs produits finis. Les conteneurs arrivent du Havre ou sont expédiés vers le Havre où ils sont chargés sur des porte-conteneurs.

## Le trafic fluvial peut réduire considérablement la pollution en Île-de-France

L'air est plus ou moins contaminé par des polluants produits par les activités humaines (industries, transports, chauffage, agriculture). Les polluants qui posent le plus de pro-

blèmes en Ile-de-France sont le dioxyde d'azote et le benzène. Le trafic routier est la principale source de pollution de la région, compte tenu de la densité des axes routiers et du nombre de véhicules.



## En plus de la voie fluviale, il y a le train. Quelques entreprises de Limay recourent à ces deux modes de transports.

On estime à environ 500 000 tonnes de marchandises transportées par wagons « isolés\* » dans la Vallée de la Seine (entre Bonnières et Gargenville, via Mantes-la-Jolie et Limay). Supprimer ces wagons dits « isolés » comme l'envisage la SNCF, ce serait réintroduire 15 000 camions par an sur nos routes, l'équivalent de 500 000 tonnes. L'orientation actuelle de la SNCF qui consiste à casser le transport du fret au nom de la « modernisation » est évidemment contraire aux engagements du Grenelle de l'Environnement et de l'Opération d'Intérêt National (OIN). Au plan national, la SNCF veut supprimer en 2010, 3 480 emplois et 255 000 wagons de fret ! Une aberration !

\* Quand un train est constitué de wagons correspondants à plusieurs clients, ils sont dits « isolés ».



# Passeport biométrique

## Personne mineure

Dépôt de la demande en Mairie

Attention la présence du demandeur est obligatoire.

**Fournir les originaux + les photocopies (sauf l'acte de naissance)**

- Pour les personnes françaises nées en France : 1 acte de naissance avec filiation à demander à la mairie du lieu de naissance
  - Pour les personnes nées à l'étranger de parents nés en France ou, pour les personnes devenues françaises, nées à l'étranger de parents étrangers : 1 acte de naissance avec filiation à demander au Ministère des Affaires Étrangères à Nantes.
  - 2 photos d'identité, identiques et récentes de moins de 6 mois, tête nue, de face. En couleur (dimension h 35 x l 45 mm)
  - Timbre fiscal : mineur de moins de 15 ans : 17 € ; mineur de 15 ans à 18 ans : 42 € (majoré de 3 € si photos prises en mairie (enfants de + de 6 ans))
  - 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (EDF, Télécom ...)
- Si parents divorcés et enfants ayant deux adresses suite à une garde alternée : fournir justificatifs de l'adresse de chacun des parents.
- L'ancien passeport, ou la déclaration de perte (déclaration en mairie) ou

de vol (à faire auprès du Commissariat de Police).

**En cas de perte, de vol ou, pour une première demande, justifier de son identité si possible : carte d'identité ou tout autre document avec photo.**

- Pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale
- Le jugement de divorce (pour vérifier l'autorisation parentale)
- Le certificat de Nationalité Française ou le certificat de nationalité d'un des deux parents.

La présence de la personne est indispensable.

Un enfant mineur doit obligatoirement être accompagné d'un des deux parents.

Pour les personnes divorcées, la présence du parent ayant la garde de l'enfant est obligatoire,

Pour un enfant naturel, la présence de la mère est obligatoire ou, présence du père si reconnaissance conjointe avant les 1 an de l'enfant ou déclaration conjointe du Tribunal d'Instance (avec justificatif).

## Informations pratiques

la municipalité de Limay attire l'attention des habitants qu'en raison de la durée de la procédure d'enregistrement et de saisie des informations relatives aux demandes de passeport, il convient de se présenter environ heure avant la fermeture de l'Hôtel de Ville.

### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 les tarifs ont changé

**Coût du timbre fiscal**

- 20 € pour les 0 à 15 ans (17 € si photos fournies).
- 45 € pour les 15 à 18 ans (42 € si photos fournies)
- 89 € pour les adultes (86 € si photos fournies)

Le demandeur peut se procurer les timbres fiscaux dans un bureau de tabac ou au centre des impôts.

### Voyage aux U.S.A.

Depuis le 12 janvier 2009, tous les voyageurs français et européens, souhaitant se rendre aux États-Unis seront soumis à l'Electronic System for Travel Authorization, et ce, y compris pour les titulaires de passeport électronique.

Consulter le site de l'ambassade américaine :

<http://french.france.usembassy.gov/esta-presentation.html>

## Personne majeure

**Fournir les originaux + les photocopies (sauf l'acte de naissance)**

Pour les personnes françaises nées en France : 1 acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie lieu de naissance)

Pour les personnes nées à l'étranger de parents nés en France ou pour les personnes nées à l'étranger de parents étrangers devenues françaises (demande à faire au Ministère des Affaires étrangères à Nantes).

Si mention de répertoire civil sur l'acte de naissance, veuillez nous fournir le jugement.

- 2 photos d'identité, identiques et récentes de moins de 6 mois, tête nue, de face. En couleur (dimension h.35 x l.45 mm)
- Timbre fiscal : 86 €, majoré de 3 € si photos prises en mairie),
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (EDF, Télécom, etc.), l'original est indispensable,
- L'ancien passeport, ou la déclaration de perte (déclaration en mairie) ou de vol (à faire auprès du Commissariat de Police).

Pour une première demande ou en cas de perte, de vol, justifier de son identité (carte d'identité, ou tout autre document avec photo)

- Acte de mariage (si mention non apposée sur acte de naissance). Si veuvage (acte de décès du conjoint).
- Le jugement de divorce pour les femmes divorcées ayant l'autorisation de garder leur nom d'épouse.
- Pour les personnes nées à l'étranger ou nées en France de parents étrangers : le certificat de

Nationalité Française ou le certificat de nationalité française d'un des deux parents.

**Pour une personne hébergée ou enfant majeur habitant chez les parents**

- 1 justificatif de domicile de la personne qui héberge (EDF, Télécom ...),
- 1 attestation d'hébergement stipulant cet hébergement depuis + de 3 mois.
- 1 pièce d'identité de la personne qui héberge,
- 1 justificatif de domicile au nom du demandeur (fiche de paie, Assedic, etc.).

La présence de la personne est indispensable.

Délai de délivrance du passeport : 1 à 4 semaines selon les périodes.

### Retrait

Le passeport est remis au demandeur, et à lui seul, au lieu du dépôt de la demande. Reprise des empreintes. Le demandeur signe le passeport en présence de l'agent qui le lui remet.



Station passeport



MARDI  
16 MARS  
2010

**Concert**

« *Pierre et le Loup* »

(de Sergueï Prokofiev)

par l'Orchestre des professeurs du Conservatoire  
de Limay dirigé par P.E. Dupret

**Salle Municipale de Limay**

**20h30**

**Rue des 4 Chemins**

**Entrée :**

**5,50 € et 2,50 € par enfant**

**Sur réservation**

**au 01 34 97 27 03**

